

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2014

Les grandes manœuvres commencent

P. 5

Ph. Kheira Negab



LA CNISEL PRÉSENTE UN BILAN MITIGÉ

Des morts et des inconnus sur le fichier électoral

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1734 | Mercredi 28 novembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ESTIMANT NÉCESSAIRE LE RÈGLEMENT
NÉGOCIÉ DE LA CRISE MALIENNE

Africom conforte la position d'Alger

P. 3

ENCORE UNE EXPLOSION DE GAZ DANS UNE CITÉ UNIVERSITAIRE

16 ÉTUDIANTES BLESSÉES À TIZI-OUZOU



Pas moins de seize étudiantes ont été blessées, avant-hier lundi en soirée, par l'explosion d'une bonbonne de gaz butane. Il était environ 22 h quand l'explosion s'est produite dans une chambre d'étudiantes située au cinquième étage de la résidence universitaire Hasnaoua II (plus connue sous le nom de Bastos).

P. 5



AADL, PROGRAMME
LOGEMENTS 2001

Les souscripteurs invités à actualiser leurs dossiers

P. 6

TRÉSOR PUBLIC : LE DÉFICIT EN HAUSSE À 2.000 MILLIARDS DE DINARS À FIN SEPTEMBRE

P. 6

TRAFIC DE FAUSSE MONNAIE

320 billets découverts dans un véhicule

P. 24



500.000

réfugiés palestiniens en Syrie ont été affectés par la guerre dans ce pays et ont besoin d'aide humanitaire, estimée à 53 millions de dollars, a indiqué lundi l'agence de l'Onu pour l'aide aux réfugiés palestiniens.

3.000

projets de recherche scientifique ont été pris en charge et financés au niveau national depuis plus d'un an et demi et ont trait à des questions économiques et sociales.

600

statisticiens représentant 54 pays africains participent au 8^e Symposium sur le développement de la statistique en Afrique, dont les travaux ont été ouverts, lundi à Yamoussoukro,

Lancement des travaux de réalisation de la ligne Laghouat-Ksar El Boukhari

Les travaux de réalisation de 300 km de lignes ferroviaires reliant Laghouat-Djelfa-Boughezoul et Ksar El-Boukhari ont été lancés par le ministre des Transports, Amar Tou, a indiqué lundi un communiqué du ministère. A Laghouat, M. Tou a donné le la des travaux de réalisation du tronçon reliant Laghouat à Djelfa sur une distance de 110 km ainsi que du tronçon Djelfa-Boughezoul (140 km) et procédera à la mise en service de la nouvelle

Ces projets, qui s'inscrivent dans le cadre du projet de la boucle sud-est du chemin de fer, font partie de 13 autres projets ferroviaires d'un coût global de 362 milliards DA. Il s'agit notamment de réaliser 643 km de lignes ferroviaires nouvelles reliant Laghouat-Djelfa (110 km), Djelfa-Boughezoul (140 km), Boughezoul-Ksar El Boukhari (40 km), Touggourt-Hassi Messaoud (154 km), Mecheria-El Bayadh (130 km), Hassi Mefsoukh (Oran)-Mostaganem (56 km), Arzew-Arzew ville (7 km), une nouvelle ligne pour raccorder la ville de Béni Saf (3 km) et une autre reliant Bab Ezzouar à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene (3 km).



Un séminaire sur l'audiovisuel les 1^{er} et 2 décembre à Alger



La régulation et le cadre juridique garantissant le développement du secteur de l'audiovisuel, ainsi que les expériences de certains pays en matière d'ouverture médiatique, seront les principaux thèmes du séminaire sur l'audiovisuel qui sera organisé par le ministère de la Communication les 1^{er} et 2 décembre prochain à Alger, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué.

L'objectif de cette rencontre est de "susciter des échanges et des débats, autour des questions liées aux différents aspects de l'audiovisuel en prévision de la loi sur l'audiovisuel prévue par la loi organique relative à l'information". Les communications qui seront présentées, lors de ce séminaire, par des experts et des professionnels de la communication, algériens et étrangers, porteront notamment sur "La diversité des chaînes et les nouveaux supports, ainsi que des expériences de certains pays en matière d'ouverture". "La loi sur l'audiovisuel qui viendra définir le cadre légal de l'ouverture constitue un nouveau jalon dans la dynamique de modernisation du secteur de la communication et la consécration du libre exercice du droit à l'information, et la liberté de la presse", ajoute le communiqué du ministère.

Jumelage prochain entre les clubs verts d'Oran, Tlemcen et Aïn Témouchent

Deux conventions de jumelage seront signées prochainement entre le comité des clubs d'éducation environnementale de la wilaya d'Oran et ses homologues des wilayas de Tlemcen et Aïn Témouchent, a-t-on appris lundi du coordinateur du comité de wilaya d'Oran. Cette initiative vise à échanger des expériences dans le domaine de la promotion des clubs d'éducation environnementale et d'étudier les projets menés par leurs adhérents dans le cadre de la diffusion de la culture environnementale en milieu scolaire, a signalé Ahmed Guenoun Mohamed.

L'opération, visant à encourager les élèves à concrétiser leurs projets environnementaux dans les clubs ainsi que leur implication dans l'effort de préservation et de protection de l'environnement, s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités programmées par le Comité, lesquelles seront lancées le 15 janvier prochain.



Un violoniste désigné Homme le plus rapide du monde

L'homme le plus rapide du monde n'est pas un sprinter ou un adepte de sports extrêmes, mais un violoniste. Ben Lee, qui a la capacité de jouer 810 notes par minute.

Ben Lee est en effet un violoniste très doué qui peut jouer le Vol du Bourdon de manière parfaite avec un violon électrique en seulement 58.03 secondes, ce qui fait de lui l'homme vivant le plus rapide du monde. Un panel de juges et de chercheurs travaillant pour Discovery Channel a en effet unanimement élu le musicien de 32 ans, lors de l'émission Superhuman Showdown, homme le plus rapide sur la Terre. Ben et plusieurs autres concurrents ont auparavant été testés dans un environnement contrôlé et les chercheurs ont utilisé des impulsions électromagnétiques pour mesurer leur activité cérébrale pendant leurs tâches. Le jeune homme, détenteur de record mondial de vitesse sur violon, était en compétition avec une poignée de concurrents triés sur le volet parmi des centaines de personnes très performantes et rapides du monde entier. Parmi les concurrents, le champion du monde de Base Jump Frode Johannessen et Jerry Miculek, un tireur de vitesse, qui peut tirer dans huit ronds sur quatre cibles en 1.06 seconde.

Un chameau sème la panique dans les rues de Los Angeles

A Los Angeles, un chameau a semé la panique en s'échappant du cirque où il était gardé. L'animal a finalement été maîtrisé, mais il aura fallu une dizaine de personnes pour le calmer. L'animal s'est donc enfui du cirque des frères Ramos, où il était enfermé. Il a fallu une dizaine de personnes pour maîtriser l'animal, baptisé Abdullah, dans une station-service. C'est au moment où l'on est venu le chercher pour l'entraînement, que l'animal a décidé de s'échapper, explique ABC News. Selon les soigneurs mexicains, c'est la première fois que le chameau agit ainsi.

"C'était le chaos", raconte un témoin à la chaîne américaine. "Il y a au moins dix personnes qui lui couraient après. On entendait les voitures freiner et les enfants criaient de peur". Finalement, Abdullah a pu être maîtrisé et ramené au zoo. Douglas Ramos, l'un des propriétaires du cirque, a tenté de relativiser les événements. "Les gens étaient surpris, c'est normal, ce n'est pas tous les jours qu'on voit un chameau courir dans les rues".

D
i
x
i
t

Tayeb Louh :

« L'Algérie a œuvré et œuvre toujours à encourager le travail décent et ce à "travers les politiques socio-économiques suivies en tant qu'outil de développement social et durable consacrées par les textes de loi en vigueur. Notre pays figure parmi les pays ayant adhéré aux principes de promotion du travail décent qui repose sur la garantie d'un contrôle efficace en matière de lutte contre le travail des enfants, la protection de la femme et le renforcement des capacités des instances de contrôle notamment en matière d'inspection de travail étant un outil efficace qui garantit l'application de la loi et la protection des travailleurs des différentes formes d'abus. »

ESTIMANT NÉCESSAIRE LE RÈGLEMENT NÉGOCIÉ DE LA CRISE MALIENNE

Africom conforte la position d'Alger

L'Algérie avait une compréhension « très profonde » et « exhaustive » des défis qui se posent dans le nord du Mali. Ou encore, l'Algérie a toujours fait une lecture « positive, documentée et renseignée » du problème touareg. Ces déclarations sont du commandant des Forces américaines en Afrique (Africom), le général Carter Ham. C'est dire que dans la crise malienne, la position de l'Algérie qui est contre l'intervention militaire au Nord-Mali est des plus rationnelles.

PAR SADEK BELHOCINE

La position d'Alger à l'égard du dossier malien vient de bénéficier encore une fois d'un soutien de poids. Et pas des moindres. Alger a toujours soutenu que la solution négociée est prioritaire avant de songer à une intervention militaire au Nord-Mali. C'est la position aussi du premier responsable de l'Africom. Le commandant des Forces américaines en Afrique (Africom), le général Carter Ham qui est intervenu à Londres devant le Think tank britannique des affaires internationales, Chatham House a soutenu que l'Algérie avait une compréhension « très profonde » et « exhaustive » des défis qui se posent dans le nord du Mali, relevant la nécessité d'un « règlement négocié » de la crise malienne. Le général qui développait une analyse sur « la protection des intérêts des Etats-Unis et l'appui aux capacités africaines » a d'abord qualifié sa visite en Algérie en septembre dernier, de « très bonne ». Pour rappel, il a déclaré, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président Bouteflika, que « l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique sont tout à fait d'accord sur une priorité : le peuple malien doit avoir l'opportunité de choisir librement son gouvernement et de vivre dans la paix et la sécurité ». Selon lui, l'Algérie a toujours fait une lecture « positive, documentée et renseignée » du problème touareg. Le général Ham, qui a effectué les 29 et 30 septembre, une visite en Algérie a indiqué devant le Think tank britannique des affaires internationales, Chatham House, avoir constaté que « les Algériens préfèrent absolument un règlement négocié » avant d'affirmer que « tous les efforts doivent être déployés



Commandant des Forces américaines en Afrique (Africom), le général Carter Ham.

pour trouver une solution négociée pour le Nord du Mali ». Il considère cependant que « bien que des négociations soient en cours, il est prudent de se préparer à une éventuelle intervention militaire qui pourrait être nécessaire ». Une solution négociée à laquelle croit aussi le « Monsieur Sahel » des Nations unies, Romani Prodi, qui déclarait récemment que sa mission, « est de faire tout pour la paix et d'éviter la guerre », se référant à des experts qui sont tous d'accord pour dire qu'une intervention militaire ne pourra avoir lieu dans le meilleur des cas qu'en septembre 2013. Ce calendrier est valable si l'on tient compte qu'il faut 7 à 8 semaines de formation pour chaque bataillon de l'armée malienne qui sera envoyé au Nord, soit au moins un délai de six mois à compter de janvier prochain, date à laquelle les Européens se disent prêts à déployer quelque 250 formateurs. Il faut aussi compter sur un délai de préparation des 3.300 hommes de la Cédéao et des autres pays associés qui interviendront, et d'ici-là trouver le financement pour l'ensemble des troupes. Alger avait donc raison. Elle est en phase d'obtenir un consensus international autour d'un plan politique plus global et étendu dans le temps. « L'intervention armée reste un recours ultime après l'épuisement de toutes les voies du dialogue, ce qui n'est pas encore le cas », déclarait dernièrement à un jour-

nal algérien, Abdelkader Messahel, ministre délégué aux Affaires maghrébines et africaines. Un dialogue qui a débuté il y a quelques jours avec le MNLA et Ançar Eddine qui se sont engagé à préserver l'intégrité territoriale du Mali et le refus de la présence dans la région d'Aqmi dans la région qui, estime le commandant des Forces américaines en Afrique, « est plus fort aujourd'hui qu'il ne l'était il y a un an ». Il a attribué cette situation au fait que cette organisation terroriste régionale bénéficie d'un refuge au Nord-Mali et de financements. Selon lui, « l'Aqmi est la branche terroriste la mieux financée grâce aux fonds qu'elle reçoit par le biais des

enlèvements contre rançon ou par son lien avec le trafic de stupéfiants et autres trafics illicites ». Il a rappelé, en outre, qu'Aqmi est une organisation terroriste qui « dispose de beaucoup d'armes et de combattants, dont un grand nombre est revenu au nord du Mali suite à l'intervention militaire en Libye en 2011 », et de ce fait, elle constitue « une grande menace » notamment en raison de son « extension ». Le patron d'Africom a estimé que « si rien n'est fait contre ce groupe, cette situation présentera un risque croissant pour les pays et les peuples de la région, et de plus en plus pour l'Europe et les Etats-Unis ».

S. B.

SOUS LA PLUME

Dialogue et chuchotements

PAR SORAYA HAKIM

La crise au Nord-Mali a souvent divisé les pays limitrophes sur une intervention armée et des attitudes paradoxales de la part de la communauté internationale. La Cedeao, qui appuie la méthode dure, devait envoyer une lettre au Conseil de sécurité demandant l'autorisation d'un déploiement de forces étrangères ; une lettre remise cependant tardivement. Mais la voix de la raison est la plus forte celle prônée par l'Algérie qui a, maintes fois, réitéré son attachement à la recherche d'une solution politique négociée » à la crise malienne, en optant pour le dialogue avec les parties qui occupent le Nord-Mali depuis plus de six (6) mois. La voix de la raison commence à déteindre sur les protagonistes, à savoir le groupe de Ançar Eddine un des groupes islamistes armés occupant le nord du Mali, et le MNLA, Mouvement national de libération d'Azawad.

La France, qui avait une position plus radicale, s'est elle aussi mise au diapason du dialogue puisqu'elle vient de recevoir des responsables de Ançar Dine parce que l'Algérie reste convaincue qu'il faut saisir toutes les

opportunités qu'offrent les efforts pour restaurer la paix, la sécurité et surtout l'intégrité territoriale. Et cela semble de bon augure puisque les deux protagonistes se sont assis à la table du médiateur, le président burkinabe Blaise Compaoré.

Africom qui par le passé était partisan de la lutte armée contre Al Qaïda au Maghreb islamique avec cependant la légitimité des institutions politique de Bamako révisé sa position et estime que l'Algérie a une compréhension "très profonde" et "exhaustive" des défis au Mali tout en se rendant à l'évidence que

« L'intervention militaire souhaitée ne devrait intervenir qu'en cas extrême. Mais le souci pour Africom demeure la présence persistance des groupes islamistes au nord du Mali qui est une menace pour la région. »



l'Algérie tient plus que tout à une solution négociée à la crise malienne. L'intervention militaire souhaitée ne devrait intervenir qu'en cas extrême. Mais le souci pour Africom demeure la présence persistance des groupes islamistes au nord du Mali qui est une menace pour la région d'une part et pour la communauté internationale d'autre part. Bref séparatistes, extrémistes, narcotrafiquants touaregs, il sera difficile de démêler l'écheveau pour une sortie de crise.

S. H.

OULD KABLIA :

« L'Algérie est contre une intervention militaire au Mali »

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a affirmé que l'Algérie est contre une intervention militaire au Mali.

"L'Algérie est contre une intervention militaire au Mali et préfère une solution pacifique et politique basée sur l'intégrité territoriale de ce pays et sur les négociations entre les populations du nord et les autorités centrales à Bamako en vue d'élargir les prérogatives et non pas les territoires", a précisé le ministre dans un entretien accordé au journal Echourouk paru hier.

Ould Kablia a ajouté que l'Algérie déploie des efforts pour unifier la vision et le discours des partisans du mouvement

Ançar Eddine et des Touaregs afin d'entamer le dialogue avec le gouvernement malien, affirmant, en même temps, que "l'Algérie ne cèdera jamais aux injonctions d'aucune partie, concernant la question malienne ou une autre question".

Concernant la proposition de la Cedeao de donner l'autonomie au Mouvement national de libération de l'Azawad, Ould Kablia a souligné que "ce n'est pas la Cedeao ni quelqu'un d'autre qui donnera les conseils aux Azawads ou aux Touaregs sur leurs sorts, mais ils définiront eux-mêmes, leur sort. Au nord du Mali il n'y a pas que les Touareg mais il existe d'autres acteurs".

APS

AMMA AG SID-AHMED, PORTE-PAROLE DU MNLA, AU *MIDI LIBRE*

"Sans les Touareg, le terrorisme ne sera pas vaincu au Mali"

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SOFIANE ABI

Hamma Ag Sid-Ahmed, le porte-parole des Touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), dans un entretien exclusif accordé à notre journal *Le Midi Libre* que nous dévoilons aujourd'hui aux lecteurs algériens, est revenu avec plus de précisions et de révélations sur tout ce qui se passe au Nord-Mali. Le représentant du MNLA à l'étranger a indiqué que la lutte contre le phénomène du terrorisme au Mali passe tout d'abord par la participation irréprochable et indiscutable des Touareg, car sans le MNLA le terrorisme ne sera en aucun cas vaincu au Mali. Les Touareg sont les seuls maîtres de la région, ils connaissent très bien la région et ils sont des fils natis de cette terre, explique Hamma Ag Sid Ahmed. Autres importants sujets abordés dans cet entretien : la présence d'Ançar Eddine au Mali et le rôle important de l'Algérie joué dans le Nord-Mali. Selon le représentant du MNLA, des pourparlers très avancés sont faits avec ce mouvement islamiste armé. Des commissions des deux parties, le MNLA et Ançar Eddine, vont se réunir dans les prochains jours dans le but de s'unir contre la grande menace des groupes terroristes. Des terroristes d'Al Qaïda au Maghreb islamique et du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest qui veulent faire du Sahel en général et du Nord-Mali en particulier un nouvel "Afghanistan", chose que le MNLA refuse. Un refus qui s'est traduit par des affrontements récents à Ménaka, Assongo et d'autres villes maliennes. Devant cette situation chaotique sévissant au Nord traduite par le laisser-aller de l'Etat malien sous l'ère Amadou Toumani Touré, ex-président du Mali, avant le coup d'Etat qui lui a été infligé par des putschistes militaires maliens, les Azawads drainés par le MNLA disent qu'aujourd'hui il existe toujours des parties maliennes qui veulent l'embrasement dans la région. Une partie de ces Maliens toujours au pouvoir veulent que les terroristes anéantisent le MNLA, chose qu'Hamma Ag Sid Ahmed tente, à travers cet entretien, le dévoiler. Voici l'intégralité de l'entretien accordé par le porte-parole du MNLA.

Midi Libre : Le MNLA s'est engagé dans des affrontements armés avec les groupes terroristes, notamment dans la ville d'Assongo, après des mois de "cessez-le-feu". Pouvez-vous nous expliquer comment se sont déroulés ces accrochages ?

Hamma Ag Sid-Ahmed : Comme vous le savez, les affrontements entre MNLA et ces groupes terroristes avaient commencé depuis juin, mais avec moins d'intensité. Ces premiers affrontements n'étaient pas aussi importants. Ces derniers jours des gros moyens ont été utilisés et des officiers touareg de valeur sont mis en avant dans cette lutte contre ces groupes terroristes et ces trafiquants de drogue. Depuis le mois de juillet, les groupes terroristes et trafiquants se préparaient et comptaient mener une offensive contre le MNLA. Cela n'était un secret pour personne. On se rappelle d'une vidéo récente diffusée la première semaine d'octobre pour un public restreint à Gao par un émir terroriste, Omar Ould Hamaha (bras droit de Ben Mokhtar Laouar), où pouvait entendre : «*Nous allons vous débarrasser des Touareg, il n'en restera aucun, j'en fais la promesse*», dit-il en conclusion en présence de ce petit public trié sur le volet parmi quelques citoyens de Gao. Pourtant ce baron de la drogue est originaire de la famille arabe bérabiche de Tombouctou. Il est rare d'entendre les émirs d'Aqmi tenir un tel discours. En tout pas en public. Est-il celui qui dit ce que les chefs terroristes ne veulent pas dire ou qu'ils ne peuvent pas dire. C'est fort possible. Pour dire que les groupes terroristes savent que les seuls acteurs de la région sur lesquels pourraient s'appuyer un jour l'Algérie et les Occidentaux sont les Touareg pour mener une lutte lente et efficace contre ces groupes terroristes et ces trafiquants de

drogue. Pour le MNLA, il s'agit de groupes dont l'objectif est de remettre en cause la présence de ceux qui ont des choses à dire, qui ont des revendications politiques, sociales, culturelles et économiques. Il s'agit pour le MNLA, de groupes orchestrés depuis l'extérieur et qui sont devenus avec le temps une armée de la protection de la drogue et des barons de la drogue. Pour le MNLA, pour les religieux de la région et les notabilités, ces groupes détruisent et détournent les citoyens de la vraie religion musulmane, au lieu de faire passer le vrai message d'un musulman, ils nous créent des mécréants disent certains religieux de la région et tentent de changer toutes nos traditions. D'autres notabilités de la région disent dans les rues : «*Nous ne savons plus quel vêtement porter, puisque certains qui viennent de l'étranger tentent de vous choisir votre pantalon à votre place, en vous disant qu'il faut un pantalon court et s'il est long c'est un péché, n'importe quoi...* ». Ils ont su profiter de la pauvreté de la population et le manque de scolarisation de cette population, car rares sont ceux qui ont été à l'école. Alors il est facile de se faire comprendre et de relayer une idéologie nuisible à la société à travers ceux qui ne savent pas lire et écrire, à travers ceux qui n'ont pas mangé hier, ceux-là mêmes qui ne peuvent pas se défendre. C'est dans ces milieux que ces groupes trouvent leur compte. La difficulté qu'ils trouvent et qu'ils continueront à trouver dans ce milieu touareg, une culture forte, alors ils ne changeront pas grand-chose dans ce milieu. Comme dit un jeune combattant touareg qui a fini par quitter AQMI au mois de mars 2012, «*j'écoutais leurs discours, je ne comprenais rien. Quand je rentre dans ma famille pour un congé de 3 jours et que j'écoute le religieux de nos campements de Tagoraste, c'est un discours complètement différent, un discours de vie et d'amour, contraire à celui que j'ai l'habitude dans ma katibate. La seule chose qui m'intéressait finalement que je puisse soutenir le maximum d'argent à ces gens et ensuite je rentre à la maison et pourtant je suis resté pendant un an avec eux...* ».

Parlez-nous des derniers accrochages qui avaient eu lieu dans la ville de Ménaka entre les combattants du MNLA et les terroristes du Mujao.

Les trafiquants de drogue ont envoyé effectivement des éclaireurs dans la zone de Ménaka le 11 novembre. Ils ont été remarqués par les patrouilles du MNLA dans la même journée. Dans la journée du 12 novembre il y eut des échanges de tirs. Un éclaireur du Mujao a trouvé la mort et dix autres ont été faits prisonniers et relâchés deux jours plus tard puisque ce sont de nouvelles recrues qui agissent par contrainte. Il leur a été dit de rentrer dans leurs familles et d'abandonner les groupes terroristes et dans le cas contraire ils laisseraient leur vie. C'est dans cet esprit que les deux patrouilles du MNLA ont progressé vers les zones d'Assongo. Le MNLA a engagé les hostilités tôt dans la matinée du 16 novembre. Les groupes terroristes avaient sur place plus de 600 combattants avec des armes lourdes. La majorité de ces combattants sont des nouvelles recrues locales (sonrai, peuls) qui avaient touché des grosses indemnités. Celles qui avaient refusé de se battre, ont été exécutées par les chefs des groupes terroristes. Plusieurs dizaines des recrues ont été exécutées les 16 et 17 novembre. Les combats ont duré toute la journée et le début de soirée du 16 novembre. Le MNLA a déploré 3 blessés graves et 6 légers. Deux voitures MNLA calcinées. Les groupes terroristes ont perdu d'après le chef d'état-major adjoint Machkanani Ag Balla, qui avait foncé sur les groupes terroristes, plus de 50 morts parmi les terroristes et parle aussi de plus de 70 blessés.

D'autres terroristes blessés ont été transférés sur la ville de Tombouctou. Ils ne trouvaient plus de place à l'hôpital de Gao. Les combats ont cessé tard dans la nuit. Les groupes terroristes ont fait venir des renforts le lendemain de plus de 450 autres terroristes de leurs nouvelles bases, des nouvelles recrues et quelques uns de Tombouctou. Les combats devaient se poursuivre dans la journée du 18 novembre. Finalement les combats ont repris encore plus loin, dans la zone de Ménaka le 19 novembre. Les groupes terroristes ont fait venir le maximum des terroristes pour organiser des batailles rangées contre les Touareg. Plus de 300 terroristes, une majorité parmi les nouvelles recrues contre seulement, une sentinelle du MNLA à Ménaka et 32 éléments. Les combats ont duré toute la journée. Lorsque les renforts du MNLA sont arrivés le lendemain, il y a eu des dégâts importants de part et d'autre. Des combats d'une plus grande ampleur en cours dans la zone.

En s'engageant avec courage et détermination à combattre le terrorisme, vous ne pensez pas que le MNLA va se trouver seul face à des ennemis fortement armés ?

Le MNLA n'est pas seul, puisqu'il est chez lui et sur la terre de ses ancêtres. Le MNLA n'est pas seul puisqu'il défend une cause juste, la dignité des populations de l'Azawad, pour qu'elles puissent accéder à un avenir meilleur et qu'elles puissent prendre en charge leur devenir. Il est vrai que le MNLA se trouve seul dans la lutte contre le Mujao et affiliés. Il est difficile de comprendre que tous ceux qui luttent contre ce phénomène restent en spectateurs. Il suffit d'un geste concret pour qu'il y ait un retournement de la situation.

Pour le MNLA, il s'agit d'une occupation de son espace territorial. Nous savons fort bien que le Mujao et affiliés n'ont aucune idéologie politique ni religieuse et qu'ils agissent pour la protection de la drogue et pour sa sécurisation dans cette région. Ils savent par ailleurs qu'ils ont des complicités influentes au niveau national. Nous savons que nous nous battons contre un ennemi qui intéresse la communauté internationale, et qui a des comptes à rendre. Une organisation qui possède suffisamment des moyens, qui ne risquent pas de manquer de munitions, ni de carburant et qui peut tenir encore très longtemps. Nous savons aussi que ces groupes terroristes sont soutenus par les trafiquants et en contrepartie ils assurent la sécurisation du passage de la drogue ; ils peuvent acheter et achètent des consciences pour fermer les yeux sur les atrocités qu'ils commettent dans la région et ailleurs. Il faudrait que ces groupes se rendent compte qu'il y a des citoyens, des militants, des combattants politiques hommes et femmes et militaires qui ne veulent plus les voir et qui peuvent leur dire à haute voix qu'ils ne sont pas chez eux et qu'ils doivent partir. Ils ont commis la plus grosse erreur en tentant de s'imposer par la force aux Touareg et de tenter de devenir maîtres des lieux par la force. Les quelques Touareg qui étaient dans leurs rangs pour des raisons pécuniaires mais non idéologiques, vont finir par les abandonner et rejoindre leurs frères pour les combattre.

Il s'agit d'un message à faire passer aux groupes terroristes et à leurs financiers les barons de la drogue qu'il y a des enfants, des notables, des combattants armés et politiques qui ne tiennent plus à cohabiter avec eux. Et pour dire aussi à la communauté internationale que le MNLA est un partenaire fiable dans la lutte contre ces groupes. Certains politiques et militaires à Bamako ont participé à la structuration des terroristes, du transit de la drogue à travers les barons de la drogue qui sont devenus ces dernières années les conseillers politiques et militaires de l'ombre du pouvoir malien. C'est pour cela que nous constatons d'ailleurs

que les citoyens de Bamako qui ne connaissent pas les réalités de ces régions, certains politiques et militaires à Bamako applaudissent les actions enregistrées par des terroristes et les trafiquants de drogue, pour dire qu'il est difficile que Bamako lutte contre ces groupes, sauf s'il y a un nettoyage à Bamako auparavant.

Vous ne pensez pas que la facture à payer pour le MNLA sera lourde, d'autant qu'aucun soutien, venu de la part d'Ançar Eddine, n'a été fait jusqu'à présent ?

Bien entendu que la facture sera lourde. Une lutte pour la dignité ne se mesure pas au poids des factures. C'est une nécessité pour la survie d'un peuple. Cela fait plus de 50 ans que cette communauté paie la facture de Bamako. Il est temps maintenant pour Bamako de libérer cet espace et de laisser cette population gérer ses affaires politiques, sécuritaires, sociales, culturelles. Concernant Ançar Eddine, il y a des concertations en cours. Nous savons par ailleurs que des Touareg qui font partie de cette organisation ont rejoint leurs frères qui se battent contre ces trafiquants de drogue depuis quelques jours. Le MNLA ne pourra pas lutter contre une coalition de ces groupes. Le MNLA a engagé des hostilités contre le Mujao et affiliés depuis quelques jours.

Justement, parlons d'Ançar Eddine. Pourriez-vous mieux nous expliquer quelles sont, aujourd'hui, les relations entre le MNLA et ce mouvement islamiste dirigé par Iyad Ag Ghalay ?

Il y a une entente pour se retrouver très prochainement sur le terrain. Il s'agit d'amener le groupe d'Ançar Eddine de sortir de la confusion actuelle et de voir comment il pourrait se positionner sur le terrain par des actes concrets par rapport aux autres groupes présents dans la région. Il y a quelques responsables et combattants d'Ançar Eddine qui tentent de sortir, de se démarquer et ils n'attendent qu'une opportunité. Nous verrons jusqu'où ils peuvent aller. Il est prévu que les deux organisations réunissent leurs commissions pour dépasser certaines divergences. Nous verrons dans les semaines qui viennent quelle sera la position concrète du groupe Ançar Eddine par rapport aux groupes terroristes et aux trafiquants de drogue et aussi par rapport aux revendications politiques qui permettraient une stabilité définitive de la région.

Sur un autre registre, cette fois sur le plan diplomatique, comme vous le savez, beaucoup de pays pensent que le moment est venu pour que des négociations soient menées entre le MNLA et l'Etat malien afin de trouver une issue à la situation au Nord-Mali. Pourriez-vous nous donner plus de précisions sur ce sujet ?

Bien entendu que le moment est venu d'aller vers des négociations sérieuses avec la participation de la communauté internationale. Le moment est venu depuis hier pour entamer des négociations. Mais pour Bamako, le moment n'est jamais là quand il s'agit de négocier le devenir de cette communauté.

Alger a toujours opté pour le dialogue au conflit MNLA-Etat malien, ce qui ne date pas d'aujourd'hui, même en pleine crise. Les autorités algériennes tiennent toujours à cette option. Qu'en pensez-vous ?

Aujourd'hui, c'est le discours de la communauté internationale. La communauté internationale a demandé il y a quelques semaines au pouvoir de transition malien d'entamer le dialogue avec les mouvements non affiliés aux groupes terroristes. C'est la position de l'Algérie, du représentant des Nations unies, de la France et des Etats-Unis, de l'Union européenne et de l'Union africaine. Nous verrons bien comment les choses vont évoluer dans les prochaines semaines. Le Représentant des Nations unies doit réunir début décembre tous les acteurs impliqués dans ce conflit à Rome pour tenter de dégager des propositions de sortie.

S.A

Pour les religieux de la région et les notables, les groupes islamistes détruisent et détournent les citoyens de la vraie religion musulmane, au lieu de faire passer le vrai message de l'Islam.



LA CNISEL PRÉSENTE UN BILAN MITIGÉ

Des morts et des inconnus sur le fichier électoral

«Il y a des morts et des personnes dont on a omis de mentionner le nom du père, des noms qui se ressemblent et des noms dont on n'a pas précisé le numéro du centre et du bureau dans lesquels ils sont inscrits», a déploré hier le président de la Commission nationale indépendante de surveillance des élections locales (Cnisel), Mohamed Seddiki, qui animait une conférence de presse à Alger pour évaluer les préparatifs des élections locales prévues jeudi prochain.

PAR LARBI GRAÏNE

L a Cnisel a envoyé lundi un rapport détaillé au président de la République a indiqué Seddiki. «Nous avons fait tout ce que nous permettent nos prérogatives qui sont fixées par la loi», a-t-il assuré. Interpellé sur les accusations formulées par un titre de la presse nationale à l'encontre de la Cnisel, relatives à des dépenses en argent provenant de l'étranger ou de parties occultes, Mohamed Seddiki, a répondu ceci : «Je demande solennellement au parquet d'actionner l'affaire en justice». Ceci dit, selon Seddiki, la Commission n'a pas eu accès au fichier électoral comme elle aurait souhaité. Il a expliqué qu'«il y a un fichier pour la commune, un fichier pour la wilaya et un fichier national». «On n'a mis à notre disposition que les fichiers de wilaya, or cela ne nous a pas permis de comparer les fichiers des différents échelons entre eux», a-t-il argué. Et d'ajouter : «Il nous a fallu mettre parfois 3 jours pour ouvrir le fichier qui nous a été remis sous forme de CD». «J'espère, a poursuivi le conférencier, que les prochaines élections seront totalement informatisées». Abordant la question du vote des corps constitués, Seddiki s'est dit «fatigué et lassé par cette affaire» révélant que «jusqu'au jour d'aujourd'hui, je n'ai pas encore reçu de réponse de la part du ministère de l'Intérieur qui a été saisi pour donner des éclaircissements sur ce sujet». Il a estimé leur nombre à 32 000 mais il avoue qu'il «ne savait pas si ceux qui ont été inscrits lors des législatives, (notamment ceux de



Ph. Kheira Negab

Tindouf qui ont été radiés par la suite) ont été à nouveau inscrits pour les locales». «On ne sait pas s'ils vont voter par procuration ou non», a-t-il ajouté. Mais le président de la Cnisel pense que le vote des corps constitués «n'aura pas d'influence sur le résultats de la consultation électorale». Seddiki s'est félicité en outre de ce que «rien ne lui est parvenu», du moins jusqu'à hier, du vote des bureaux itinérants dans le sud du pays. Parlant de la Cnisel, il a soutenu qu'elle fonctionne normalement et que ses «différents membres travaillent en harmonie, le but étant d'œuvrer pour la sincérité et la transparence du

scrutin au-delà de la différence des programmes et des idéologies propres à chaque parti dont ils sont issus». Seddiki a fait état cependant d'un «gel» d'un seul membre, allusion au représentant, du parti dénommé Fadjr el-Djadid (Nouvelle Aurore) de Tahar Benbaibèche, qui aurait tenu des propos injurieux contre le président de la Cnisel et certains membres de celle-ci. Ceci dit, Mohamed Seddiki s'en est pris, sans les nommer, à ceux qui «font comme si le peuple n'existait pas, faisant accroire que les résultats des locales sont connus d'avance, ce qui a pour conséquence, a-t-il ajouté, de décourager les

électeurs d'aller voter». «J'espère, a insisté Seddiki, que les Algériens feront la part des choses et ne se laisseront pas abuser par ce genre de déclarations». A propos de la fuite des bulletins de vote des listes FLN pour les six APC de Souk Ahras, Seddiki s'est dit souhaiter au moins «une sanction contre le responsable de cette fuite» précisant que sa structure «n'est pas habilitée à le faire». «Nous avons fait ce que nous avons à faire, le moins qu'on puisse espérer est que les parties habilitées à prendre des mesures le fassent» a-t-il dit. Et d'ajouter: «Nous avons adressé une plainte à ce sujet. Je sais que le wali de Souk Ahras a réuni lundi les présidents d'APC, je ne connais pas encore quelles décisions ont été prises». Seddiki semble avoir fait marche arrière par rapport à la demande d'indemnités suite aux nombreuses critiques que sa structure a essuyée.

Il a lancé à la cotonnade : «Nous sommes des militants, faites-nous des élections propres et honnêtes, tans pis pour les indemnités». Revenant sur la menace de l'autodissolution, le président de la Cnisel a estimé que «la plupart des revendications de la Cnisel, du moins celles se rapportant aux moyens logistiques ont été satisfaites». Il a regretté néanmoins le fait que «certaines wilayas» citant celle de Batna, «n'ont même pas daigné reconnaître la Cnisel». Le ministère de l'Intérieur a été saisi à ce propos a indiqué le conférencier.

Notons que la Cnisel a observé une minute de silence à la mémoire des victimes de Ghaza.

L. G.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2014

Les grandes manœuvres commencent

PAR KAMAL HAMED

A moins de dix-huit mois de la tenue de l'élection présidentielle de 2014, la classe politique ne semble pas encore, du moins en apparence, être focalisée sur cet événement politique majeur. En apparence seulement, car, comme l'accréditent certaines informations et autres écrits parus ces derniers temps sur les colonnes de quelques journaux, on a la nette impression que les grandes manœuvres autour de cet événement ont bel et bien commencé. Certaines personnalités, que l'on présente dans les chaumières comme de probables potentiels candidats, affichent d'ores et déjà leurs ambitions, même si elles ont pris le soin de ne pas le faire de manière directe. Ali Benflis et Liamine Zeroual font ainsi partie du lot. L'ex-Premier ministre et ex-secrétaire général du FLN, Ali Benfis, aurait, à en croire le journal arabophone *El Khabar*, déjà entamé les préparatifs en prévision de cette élection présidentielle. Dans son édition d'hier, ce journal a, en effet, rapporté une information selon laquelle Benflis a tenu une réunion secrète avec des proches et leur a clairement signifié son intention de se porter candidat lors de la prochaine élection présidentielle. Ce d'autant, à en croire toujours ce journal, que Benflis, comme il l'a révélé à ses proches et fidèles lors de cette réunion, a reçu des garanties que le président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, n'a pas l'intention de briguer un quatrième mandat. Depuis son échec à l'élection présidentielle de 2004, remportée, est-il besoin de le rappeler, par l'actuel locataire du Palais d'El Mouradia, Ali Benflis s'est totalement éclipsé de la scène politique nationale. Une éclipse qui a donc duré presque dix années au cours de laquelle on ne lui a connu aucune activité politique. Totalement en retrait de la scène il n'a pas, non plus, fait de déclarations ou accordé le moindre entretien aux organes de la presse nationale. C'est pourquoi les observateurs accordent un grand intérêt à cette information qui a, sans doute aucun, été distillé, à dessein, par les proches de Benflis. Mais il n'y a pas que Benflis dont le nom a été évoqué ces derniers jours puisque l'ex-président de la République, Liamine Zeroual, a fait lui aussi parlé de lui. Un quotidien national a en effet ouvert ses colonnes à un ex-chargé de mission à la présidence de la République, qui a, dans une longue contribution annoncée en «Une», fait l'éloge de Liamine Zeroual. Ce qui n'est pas passé inaperçu puisque d'aucuns, à juste titre d'ailleurs, ont vite compris que l'ex-président de la République de 1995 à 1999, pourrait être un potentiel candidat en 2014. A moins que cette contribution fort élogieuse, intitulée d'ailleurs : «Ce que l'Algérie doit à Liamine Zeroual», ne soit une tentative visant à forcer la main à cet ancien prési-

dent de la République. Car Liamine Zeroual s'est lui aussi totalement éclipsé de la scène politique depuis qu'il a quitté ses fonctions en 1999 et a, depuis, refusé toutes les sollicitations tendant à le faire revenir sur la scène nationale en briguant de nouveau le poste de président de la République. Rappelons, à ce propos, son communiqué diffusé la veille de l'élection présidentielle de 2009 où il a indiqué avoir renoncé à un retour à la vie politique. Zeroual, a-t-il depuis changé d'avis ? On en saura davantage dans les mois à venir.

Cela dit, ces deux faits attestent incontestablement de l'effervescence qui commence à être perceptible. Tous les faits et gestes de certains politiques sont passés au peigne fin et décryptés au moindre détail par les analystes qui essayent de leur trouver des liens avec la prochaine élection présidentielle. Pour l'exemple, la création d'un mouvement de redressement au RND, que préside Yahia Guidoum, est considérée comme un acte visant à barrer la route à Ahmed Ouyahia, soupçonné de nourrir l'ambition de se porter candidat. Avant Ouyahia; Abdelaziz Belkhadem, le secrétaire général du FLN, a vécu le même scénario. C'est dire que les grandes manœuvres autour de cette élection battent déjà leur plein même si les politiques ne cessent de dire que cette échéance est encore lointaine.

K. H.

EXPLOSION DE GAZ À L'UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU 16 étudiantes blessées

Pas moins de seize étudiantes ont été blessées avant-hier lundi en soirée par l'explosion d'une bonbonne de gaz butane. Il était environ 22 h quand l'explosion s'est produite dans une chambre d'étudiantes située au cinquième étage de la résidence universitaire Hasnaoua II (plus connue sous le nom de Bastos). Deux parmi les blessées étaient dans un état ayant nécessité leur transfert vers le CHU Nedir-Mohamed au centre-ville de Tizi-Ouzou alors que les autres jeunes filles ont été prises en charge localement à l'infirmerie universitaire. Fort heureusement, toutes les étudiantes blessées sont actuellement hors de danger. Mais la pratique régulière de la préparation des dîners et des déjeuners à l'intérieur des chambres universitaires n'est pas une chose recommandée d'autant qu'il s'agit, dans la majorité des cas, de filles très jeunes ne pouvant souvent pas mesurer la gravité d'une mauvaise manipulation d'une bouteille de gaz ou d'un réchaud à gaz.

L. B.

TRÉSOR PUBLIC

Déficit en hausse à 2.000 milliards DA à fin septembre

Sur quelles bases se font les prévisions financières en Algérie ? La question vaut le détour : le dernier communiqué du département de Djoudi fait cas d'un déficit de 2.022 milliards DA à fin septembre dernier.

PAR DJAOUIDA ABAS

Comparé à la même période de l'année d'avant où le déficit était de 1.163,3 milliards DA, le creux de cette année représente, à lui seul, la moitié du déficit budgétaire annuel prévu pour 2012 (plus de 4.100 mds DA). En cause l'exécution de la loi de finances complémentaire de 2012. La loi de finances complémentaire (LFC) de 2012 tablait sur des recettes budgétaires de 3.469 mds DA et des dépenses de 7.745,52 mds DA sur un an. La même LFC prévoit un déficit budgétaire de 4.116 mds DA, soit 28% du PIB, un solde négatif aggravé par une hausse remarquable des dépenses de fonctionnement en 2012 avec, pour raison principal les augmentations salariales.

La LFC de 2012 prévoit des dépenses de fonctionnement de 4.925,11 mds DA et des dépenses d'équipement de 2.820,41 mds DA. Pour mieux identifier et situer le déficit la même source précise qu'il s'agit de la différence entre le montant des recettes budgétaires recouvrées par le Trésor, hors recettes du FRR, (évaluée à 3.275,52 mds USD) à fin septembre et les dépenses budgétaires réelles, (de l'ordre de 5.292,65 mds DA) à la même date. Pour sa part, le solde des Comptes d'affectation spéciale (CAS) a été de 59 mds DA contre 24 mds DA à la même date en 2011. S'agissant des ressources ordi-



naires du Trésor hors fiscalité, elles sont estimées à 1.756,48 mds DA à fin septembre

Le pactole du Trésor sans le fioul, à 1.756, 48 mds DA, globalement représente un peu plus de 0.55 de la fiscalité pétrolière recouvrée par l'Algérie entre janvier et septembre 2012. Cette dernière, de son côté, a grimpé à 3.166,14 mds DA, contre 2.920,24 mds DA à la même période de 2011.

47.98%, soit 1.519 mds DA ont été versés au budget de l'Etat et 1.647,1 mds DA versés au FRR (Fonds de régulation des recettes). Les disponibilités du Fonds, créé en 2001 pour prendre en charge une partie du déficit budgétaire ainsi que pour le remboursement anticipé de la dette extérieure, ont atteint 6.485,8 mds DA à fin juillet, soit quelque 40% du PIB algérien, selon M. Djoudi.

Le déficit final autour de 10-11% du PIB annuellement

Le déficit budgétaire "final", qui sera comptabilisé après le recours au FRR, sera donc beaucoup moins important. La même source a fait cas de la fiscalité pétrolière prévisionnelle. Elle est basée sur un prix de baril à 37 dollars et a été totalement recouvrée depuis avril dernier, date à partir de laquelle la fiscalité pétrolière est directement versée au FRR.

M. Djoudi a évalué le déficit final autour de 10-11% du PIB annuellement. Le prix moyen du pétrole brut algérien était de 111,1 dollars à fin septembre, selon le ministère de l'Energie et des Mines. A la fin du moins de juin 2012, le déficit du Trésor était de 1.303,1 mds DA seulement. Il est passé à 2.022 mds DA à fin septembre, il aura réalisé

une croissance de plus de 700 milliards DA en trois mois. In fine le Trésor public a décaissé 3.676,64 mds DA (environ 50 milliards de dollars) entre janvier et fin septembre 2012 pour les dépenses de fonctionnement et 1.616 mds DA (environ 22 mds USD) pour l'équipement, selon la même source. Pour information la dette courante de l'Algérie était de 580,3 mds DA à fin septembre dernier contre 569,9 mds DA en 2011, la "dette d'assainissement de 711 mds DA et la dette interne à 1.291,4 mds DA", indique par ailleurs le ministère. La dette publique extérieure a été réduite à 412,6 millions de dollars contre 467,8 millions USD en 2011, ajoute la même source.

L'inflation à un chiffre : un peu moins de 9%

Le taux d'inflation se chiffrait à 8,85% à fin septembre. En cette période le taux de change moyen était de 77,08 dinars pour un dollar a rappelé la même source. Pour ce qui est du flux commercial des 9 premier mois de l'année en cours, les importations sont en régression de 0.95%. Le mouvement est le même pour les importations avec une baisse avoisinant les 1%

La balance commerciale des 9 mois dernier à 21,2 mds USD, en détail les importations algériennes étaient de 34,07 mds de dollars à fin septembre contre 36 mds USD à la même période de 2011. Du côté des exportations à la même période elles ont affiché 55,27 mds USD (55,42 mds USD en 2011). Les exportations d'hydrocarbures ont totalisé à elles seules un montant de 53,77 mds USD à fin septembre 2011, soit à peu près le même montant réalisé en 2011. En conclusion la balance commerciale de l'Algérie a réalisé un solde positif de 21,2 mds USD durant les 9 premiers mois de l'année, contre un excédent de 19,42 mds USD durant la même période de 2011.

D. A.

AADL, PROGRAMME 2001

Les souscripteurs invités à actualiser leurs dossiers

PAR RAYAN NASSIM

Les citoyens ayant souscrit en 2001 au programme logement location-vente dès l'année 2001 de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et qui ne se sont pas encore acquittés de l'apport initial de 10% sont priés d'actualiser leurs dossiers

Ils auront pour obligation de fournir les pièces du dossier qui doivent comprendre un certificat de résidence, de la dernière fiche de paie et d'un engagement sur l'honneur prouvant que l'intéressé n'a bénéficié depuis, d'aucune autre aide de l'Etat. Ces pièces doivent être datées de moins d'un mois, pré-

cise l'Agence dans un avis publié dans la presse.

L'AADL s'engage, en outre, à garantir la primauté et la priorité aux premiers souscripteurs à ses programmes, et ce après vérification du Fichier national, dans le but d'assurer toute "transparence et crédibilité" concernant la distribution des logements, avertit-elle.

L'ouverture au public des souscriptions au programme de logements location-vente de l'AADL se fera avant la fin du premier trimestre 2013, c'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, jeudi dernier, en

marge de la rencontre entre le gouvernement, le patronat et la centrale syndicale sur l'entreprise M. Tebboune a tenu à souligner que la priorité sera accordée aux souscripteurs des programmes 2001 et 2002 qui n'ont pas encore obtenu de logement dans cette formule ou dans d'autres.

Il a cependant averti que les souscriptions seront soumises à "une vérification approfondie" pour voir si depuis cette date, les postulants au logement AADL n'auraient pas bénéficié d'un logement sous une autre formule.

Le plan d'action du gouvernement Sellal prévoit la relance du programme AADL,

lancé en 2001, en commençant par la réalisation de 150.000 logements de type location-vente.

Le ministre a évoqué la possibilité de réaliser plus que les 150.000 unités prévues, pour peu que des assiettes foncières soient dégagées.

Le prix du logement AADL sera revu à la hausse et "avoisinerait les 3,5 millions DA et sera certainement inférieur à 4 millions DA", selon le premier responsable du secteur, une information du reste donnée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de sa prise de fonction.

R. N.

SECTEUR DE LA PLASTURGIE

Les entreprises italiennes prêtes à s'installer en Algérie

PAR RAYAN NASSIM

Les entreprises italiennes sont "prêtes" à s'installer en Algérie à travers des partenariats avec les opérateurs algériens afin de donner "une impulsion nouvelle à la coopération économique entre les deux pays", a indiqué mardi l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Michele Giacomelli.

"Nous voulons lancer des partenariats profitables aux deux parties. Il y a de grandes opportunités d'investissement dans ce domaine où les entreprises italiennes vont apporter leurs savoir-faire et maîtrise des technologies", a ajouté M. Giacomelli, lors d'un workshop sur l'industrie plastique, à Alger.

Pour sa part, le directeur du bureau pour la promotion des échanges de l'ambassade

d'Italie (ICE) à Alger, Guisepp Agostinacchio, a affirmé que le marché algérien intéressait "fortement" les entreprises italiennes qui sont "en quête de partenariat pour s'y installer". "Quelque 160 entreprises italiennes sont présentes en Algérie depuis quelques années, mais nous tenons encore à renforcer notre position et donner un nouveau souffle au développement de cette filière", a-t-il ajouté.

Jugeant la règle des 51/49%, régissant l'investissement étranger de "pénalisante" pour cette filière, M. Agostinacchio a indiqué, en outre, que les opérateurs italiens vont "tenter de s'adapter, d'autant que la dernière loi de finances comporte des dispositions favorisant les investissements directs étrangers (IDE)". L'Italie est le deux-

ième fournisseur de l'Algérie en machines et produits en plastique et caoutchouc, derrière la Chine, a rappelé le même responsable, précisant qu'en 2010, les exportations italiennes vers l'Algérie en la matière ont été estimées à 21 millions d'euros. Plus d'une soixantaine de chefs d'entreprises algériennes spécialisées, publiques et privées, ont pris part à cet atelier afin de découvrir les récentes innovations technologiques et tenter de créer des partenariats dans ce créneau. Le secteur de la plasturgie tarde à atteindre le niveau de développement escompté, en dépit des potentialités existantes et les facilités accordées par l'Etat aux PME, relèvent des professionnels. Avec une consommation annuelle estimée à 1 million de tonnes de produits en plastique, l'Algérie importe plus

de 500.000 tonnes d'Asie et d'Europe. Les importations en produits de plastique sont estimées à 71,2 millions de dollars, alors que celles des machines de conditionnement ont atteint 132,9 millions de dollars en 2011, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis). Seulement 2.200 entreprises algériennes exercent dans cette filière industrielle et emploient 20.000 salariés, selon des données officielles. "Ce nombre est trop bas. Il faut lancer des investissements importants dans cette filière pour créer davantage d'emplois et réduire les quantités importées", s'accordaient à dire les opérateurs de la filière lors du 2^e Salon international du plastique, caoutchouc et composites organisé en septembre dernier.

R. N.

COLLOQUE SUR LE COMMERCE DE DÉTAIL ET LES CENTRES COMMERCIAUX

L'expérience suisse au service de l'Algérie

Les experts et les professionnels suisses du commerce de détail et les grandes surfaces apporteront leur savoir-faire et leur expertise en matière d'organisation et gestion commerciale, mais également en ce qui concerne les prestations au bénéfice des clients et consommateurs.

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre de commerce et d'industrie Suisse-Algérie organise en partenariat avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et le Forum des chefs d'entreprise (FCE) le premier Colloque international sur le commerce de détail et les centres commerciaux qui aura lieu le 16 décembre 2012 à l'hôtel El Aurassi à Alger.

Cet événement intervient au moment où les magasins grandes surfaces commencent à s'implanter en Algérie.

Les experts et les professionnels suisses du commerce de détail et les grandes surfaces apporteront leur savoir-faire et leur expertise en matière d'organisation et gestion commerciale, mais également en ce qui concerne les prestations au bénéfice des clients et consommateurs.

Il s'agit de gérer les commerces de détail et les centres commerciaux de manière rationnelle et optimale tout en assurant, donc, la satisfaction de la clientèle.

Placé sous le haut patronage du ministre du Commerce, Mustapha



Benbada, ce colloque réunira, selon la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), des hauts responsables du ministère du Commerce, de la direction du Centre national du registre de commerce, de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), des experts internationaux et des représentants des milieux économiques et de groupements professionnels.

«S'inscrivant dans la dynamique des relations économiques et commerciales qu'entretiennent nos deux pays, ce colloque sera l'occasion de faire le point sur le commerce de détail en Algérie d'un point de vue législatif, réglementaire et organisationnel, sur les opportunités d'investissement, et sur les attentes du consommateur», soulignent les responsables de la Caci. Le programme du col-

loque prévoit la tenue d'une séance plénière en matinée suivie d'ateliers thématiques et d'une séance de recommandations du colloque l'après-midi.

Devenue une véritable société de consommation, la population algérienne affiche ses exigences en ce qui concerne la qualité des produits et leur conformité aux normes et standards internationaux, d'autant que les produits d'importation, notamment les produits alimentaires, sont bien prisés chez nous.

Ainsi, les produits locaux doivent être constamment améliorés pour ce qui est de la qualité pour pouvoir concurrencer ceux provenant des pays européens.

La compétitivité devient d'autant plus rude que les prix jouent également un rôle important pour fidéliser la clientèle.

A. A.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Financement de 3.000 projets de recherche scientifique

PAR RIAD EL HADI

Près de 3.000 projets de recherche scientifique ont été pris en charge et financés au niveau national, a annoncé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia.

Ces projets, pris en charge et financés par le ministère de tutelle depuis plus d'un an et demi, ont trait à des questions économiques et sociales, a indiqué Harraoubia lors d'un point de presse animé en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tiaret, exprimant son souhait qu'"ils auront un impact positif sur la société".

Le ministre a ajouté que son département a présenté plus de 5.000 offres de recherche scientifique qui ont fait l'objet d'étude et de sélection par des commissions compétentes.

Il a également souligné que les projets financés sont actuellement à l'étape d'évaluation par son ministère.

Harraoubia a salué les efforts déployés par les autorités de la wilaya de Tiaret qui ont veillé à ce que des projets soient inscrits au profit du secteur de l'enseignement

supérieur au titre du dernier programme quinquennal. Ces projets sont en voie d'achèvement, alors que d'autres opérations sont en phase de démarrage dans le cadre du quinquennat actuel.

Au sujet de la réunion tenue à huis clos avec les étudiants de l'institut d'enseignement supérieur de technologie de la daïra de Ksar Chellala, le ministre a affirmé que son département "est au service des étudiants et est à l'écoute en permanence de toutes leurs préoccupations", indiquant qu'il a enregistré un "grand nombre d'informations qui ne sont pas parvenues aux étudiants et que beaucoup de choses sont parvenues erronées".

Le ministre a également enregistré une réaction et un écho favorable chez les étudiants de cet institut qui déplorent notamment un manque en encadrement spécialisé.

Harraoubia a inspecté les travaux de réhabilitation de l'institut, qui enregistre un taux d'avancement accéléré. Une enveloppe de 160 millions DA a été consacrée à la réhabilitation de cet institut qui dispense des études en génie mécanique, en

maintenance, en génie mécanique productive et en mécanique des équipements industriels.

Dans la ville de Tiaret, le ministre a inauguré la bibliothèque centrale de l'université Ibn-Khaldoun, inspecté l'institut de nutrition d'une capacité d'accueil de 2.000 places et un espace Internet dans la localité de Zaâroua.

Il a également inspecté les travaux de réalisation du nouveau siège du rectorat de l'université, qui est actuellement au stade de l'équipement. Dans la commune de Sougueur, Harraoubia a inspecté le chantier de réalisation d'une annexe de l'université de Tiaret disposant de mille places pédagogiques et une cité universitaire dotée d'une capacité de 500 lits, où le taux d'avancement des travaux a atteint environ 60%, selon les explications fournies sur place. L'université Ibn-Khaldoun de Tiaret accueille actuellement 20.032 étudiants encadrés par 715 professeurs répartis sur six facultés et instituts rattachés à l'université, a souligné le recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur.

R. E.

DÉCLARATION DES TRAVAILLEURS PAR LES ENTREPRISES NATIONALES

Louh préconise un système à distance

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a annoncé qu'il sera possible pour les entreprises nationales publiques et privées de déclarer leurs travailleurs à distance grâce à des "mécanismes spéciaux". En marge d'un colloque de formation sur les techniques d'inspection pour la promotion d'un travail décent, Louh a précisé que ce projet s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la modernisation du système de la sécurité sociale. Il a cité, à titre d'exemple, la création de la carte électronique "Chifa" au profit de 26.000.000 d'assurés sociaux, rappelant qu'elle sera généralisée à l'ensemble des régions du pays à partir de février 2013.

Ce nouveau procédé permettra, d'une part, aux entreprises concernées de déclarer leurs travailleurs à distance sans avoir à se déplacer aux guichets de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnoss) et la Caisse nationale des travailleurs du secteur des travaux publics et du bâtiment. Il permettra d'autre part, d'alléger les procédures bureaucratiques qui entravent le développement de l'économie nationale, a expliqué le ministre. Cette opération a été confiée à une équipe d'ingénieurs algériens qui avaient déjà participé à l'élaboration de la carte électronique "Chifa", a indiqué Louh.

Le ministre a annoncé la tenue prochaine d'un colloque lors duquel sera présentée la première opération lancée dans la wilaya d'Alger portant sur la déclaration des travailleurs des travaux publics et de la construction à la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du BTP et de l'hydraulique (CACOBATPH), soulignant que l'opération touchera l'ensemble des caisses nationales d'ici 2013.

R. E.

REDRESSEMENT DE L'INDUSTRIE NATIONALE

Important défi pour le soutien à la production locale

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Saïd, a affirmé que le redressement de l'industrie nationale constitue un grand défi pour le soutien à la production locale.

Intervenant à l'ouverture des travaux du 11e congrès de wilaya de l'UGTA en présence de 300 délégués des unions et fédérations de wilaya de différents secteurs affiliées à la centrale syndicale, Sidi Saïd a souligné que l'objectif de ce défi est de créer de nouveaux postes d'emploi et d'améliorer le pouvoir d'achat du citoyen. Il a également annoncé l'organisation prochaine d'une conférence nationale sur le redressement de l'industrie nationale. Sidi Saïd a insisté en outre sur la nécessité d'instaurer une culture de défense et de protection de l'économie nationale en encourageant la consommation de produits nationaux, soulignant l'importance de la relance des entreprises actuellement à l'arrêt ou fermées et leur soutien, ce qui contribuera au redressement de l'économie nationale et à la création d'emplois. Sidi Saïd a valorisé les acquis des travailleurs et des retraités suite à l'augmentation des salaires et des pensions, soulignant dans le même contexte que l'objectif de l'UGTA consiste à préserver ces acquis et à œuvrer pour d'autres. Il a ajouté que les racines de la centrale syndicale sont irriguées par le sang des martyrs, rappelant qu'elle a consenti des sacrifices pour la nation, en rappelant les 657 martyrs syndicalistes tombés durant la décennie noire pour défendre la République. L'ordre du jour des travaux de ce 11e congrès de wilaya de l'UGTA à Mostaganem comporte le renouvellement du comité exécutif et du bureau de wilaya, selon les organisateurs.

R. E.

RELIZANE, CNAC

Financement de 532 projets en 2012

Pas moins de cinq cent trente-deux (532) projets ont été financés dans la wilaya de Relizane au titre des dispositifs de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) du début de l'année en cours jusqu'à la mi-novembre. Ces projets ont généré mille cinq cent quatre vingt seize (1.596) emplois, ont indiqué les responsables de ce dispositifs au cours d'une journée d'information sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, organisée au centre universitaire de Relizane. Selon les statistiques fournies, le nombre de ces projets dépasserait ceux ayant bénéficié d'un financement au cours de la même période de l'an dernier, qui s'élevait à 216 projets. Les secteurs qui ont accueilli ces projets sont notamment les services, les transports, l'artisanat, l'agriculture et l'élevage, le bâtiment et les travaux publics, a-t-on souligné. Par ailleurs, 341 autres projets ont été avalisés au cours de la période allant de janvier à novembre 2012 pour être financés ultérieurement, dont la plupart concerne les secteurs des transports et des services, selon la même source.

MOSTAGANEM,
PROTECTION CIVILE

Plus de 600 agents achèvent une formation spécialisée

Plus de 600 agents de la Protection civile de plusieurs wilayas du pays ont achevé une formation dans plusieurs spécialités dans les annexes de formation de la Protection civile à Mostaganem, a indiqué, dimanche, la Direction générale de la Protection civile dans un communiqué. 604 agents venant des wilayas de Médéa, M'sila, Ouargla, Bordj Bou-Arréridj, El-Oued et Khenchela ont suivi une formation de douze mois, dont les cours théoriques et pratiques ont porté principalement sur l'extinction, le secourisme, le sauvetage, la prévention, les plans d'intervention et les produits dangereux, a-t-on précisé de même source. Cette formation a été clôturée par un stage pratique au niveau des unités opérationnelles de la Protection civile pour permettre aux agents stagiaires de mieux appréhender les opérations de secours et sauvetage et de se familiariser avec les interventions relatives aux inondations et aux feux de forêts. Les nouveaux agents, qui sont appelés à intégrer les équipes d'intervention dans leurs wilayas respectives et assumer "pleinement" les missions liées à la sauvegarde des personnes et des biens, bénéficieront d'une formation continue

et de formation spécialisée en matière de sauvetage, déblaiement et de lutte contre les incendies de forêts respectivement lors des manœuvres de simulation de situation de tremblement de terre et de l'installation de colonnes mobiles

dans les massifs forestiers où des cours de spécialisation sont organisés.

La cérémonie de sortie de cette promotion sera organisée lundi à Mostaganem. Elle sera présidée par le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri.

APS

BOU-SAÂDA, TOURISME ET HÔTELLERIE

Promouvoir une formation de qualité

L'accent est mis sur le développement de la complémentarité et de la coordination entre les secteurs concernés par le tourisme de même que la relance du partenariat entre les établissements de formation et les entreprises économiques agissant dans ce secteur stratégique afin d'adapter la formation au marché de l'emploi.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est à l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme de Bou-Saâda que Mohamed Benmeradi, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a présidé la semaine dernière le lancement officiel de l'année pédagogique 2012-2013. Le ministre n'a pas manqué de rappeler, à l'occasion, la création très prochaine de deux instituts nationaux d'hôtellerie et de tourisme, le premier dans le Grand-Sud, plus précisément à Adrar pendant que le second sera réalisé à Aïn Témouchent. L'intervenant a précisé, rapporte l'APS, que des mesures ont été prises à l'effet de promouvoir une formation de qualité dans les domaines du tourisme et de l'hôtellerie.

"Le renforcement du nombre de structures de formation spécialisée dans le tourisme et l'hôtellerie a été décidé dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement du tourisme à l'horizon 2025 (SDAT 2025), qui a donné lieu à la mise en place d'une carte de la forma-



tion", a expliqué en substance M. Benmeradi. Le ministre a, en outre, annoncé la révision des programmes pédagogiques de l'Ecole nationale supérieure de tourisme, cela en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que l'évaluation des programmes de formation cette fois-ci en collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). L'objectif, selon le ministre, est de mettre le secteur du Tourisme au diapason des évolutions en cours à travers le monde, c'est pourquoi, a-t-il ajouté, une action d'évaluation du système de formation est en cours dans les différents établissements pédagogiques spécialisés, au titre de l'accord de partenariat avec l'Union européenne (UE). Il s'agit également, a encore indiqué M. Benmeradi, d'harmoniser

l'offre de la formation touristique et hôtelière, cela explique-t-il, en l'adaptant à la demande en matière de tourisme et aux impératifs de développement de ce secteur devenu stratégique pour l'économie du pays.

Le ministre a également plaidé pour le développement de la complémentarité et de la coordination entre les secteurs concernés par le tourisme et la relance du partenariat entre les établissements de formation et les entreprises économiques agissant dans ce secteur, afin d'adapter la formation au marché de l'emploi. M. Benmeradi a profité de sa visite de travail dans la région dans la wilaya de M'sila en se rendant, dans l'après-midi,

dans la commune de Khoubana pour y inspecter un projet initié dans le cadre de l'investissement privé d'un complexe touristique au lieu dit Chatt El-Hamia. Mohamed Benmeradi devait également se rendre dans la commune de Maâdid, sur le site de la Kalaâ de Beni-Hammad où un exposé devait lui être présenté sur la zone d'expansion touristique.

Après son périple de travail et de retour au chef-lieu de wilaya, le ministre devait visiter le siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers ainsi que de procéder à l'inspection du nouvel hôtel privé "Hodna-Marhaba" et en dernier il devait se rendre sur le chantier du projet de construction d'un autre établissement hôtelier initié également par un investisseur privé.

B. M.

ORAN, TRANSPORTS

Mise en exploitation commerciale en mai prochain du tramway

La mise en exploitation commerciale du tramway d'Oran est fixée pour le mois de mai 2013, a annoncé, mardi, le ministre des Transports, Amar Tou, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la capitale de l'Ouest.

"L'exploitation à blanc (non commerciale) débutera, au cours de la première semaine de mars prochain, pour durer deux mois avant la mise en service commerciale début mai 2013", a précisé le ministre lors d'un point de presse donné à l'issue d'un essai technique prolongé au 2e tronçon de la ligne du tramway. Ce parcours de neuf kilomètres a été effectué par le ministre, les opérateurs partenaires et les représentants des différents organes de la presse à bord d'une rame du tramway qui a démarré du dépôt de Sidi Maârouf (à la sortie est de la ville d'Oran) jusqu'au rond-point de Dar El-Beïda. Cet essai qui fait suite à celui opéré le 20 octobre dernier sur le premier tronçon (Sidi Maârouf-Université des sciences et de la technologie), a permis aux premiers usagers de prendre connaissance du tracé que suivra le futur mode de transport.

Le tronçon, qui va jusqu'à la station de Dar El-Beïda, longe successivement le quartier Es Sabah, l'Université (USTO), deux résidences universitaires, le rond-

point des Trois cliniques, la zone des sièges, le tribunal correctionnel, le musée du Moudjahid, le siège de Sonatrach Aval, la Grande mosquée Ibn Badis et le rond-point de la cité Djamel Eddine.

Le prochain essai technique, prévu le 10 décembre, sera prolongé au 3e tronçon qui s'étend jusqu'à la place du 1er-Novembre (ex-Place d'armes), a fait savoir M. Tou, ajoutant que le 4e et ultime essai se fera à la fin janvier 2013 sur la totalité du tracé (près de 19 km) aboutissant à Es-Sénia, à la sortie sud de la ville d'Oran. Le ministre a également rappelé que la ligne du tramway d'Oran connaîtra trois extensions programmées côté Ouest vers haï Benarba, côté Sud vers l'Aéroport international Ahmed-Ben Bella et côté Est vers le nouveau pôle universitaire de Belgaid. L'étude relative à l'extension vers haï Benarba (dit El-Hassi) a été entamée, a annoncé M. Tou, signalant que les deux autres seront prochainement lancées. S'agissant de l'exploitation du tramway, elle sera assurée par la Société algéro-française SETRAM qui exploite déjà les tramways d'Alger et de Constantine, a-t-il fait savoir, soulignant que le personnel mobilisé dans ce cadre, fort de 450 ingénieurs et techniciens, est à 100% algérien. Il a indiqué, en outre, que l'étude portant

sur le futur métro d'Oran est en cours d'élaboration pour être livrée dans moins de six mois, avant le lancement de l'appel d'offres en vue de sa réalisation. Interrogé, par ailleurs, sur les incidences des dernières intempéries sur le transport ferroviaire, le ministre a tenu à préciser qu'"aucune défaillance n'est signalée dans ce domaine" et que les perturbations (arrêt temporaire du train Oran-Béchar) étaient dues à "la nécessité de creuser sous les rails pour permettre l'évacuation des eaux de la ville". "Les dernières intempéries incitent à tenir compte du système d'assainissement de la ville, les diamètres des canalisations étant sous-dimensionnés car leur conception fut faite, comme dans toute étude, en fonction de ce qui est connu sur un siècle en matière de précipitations et non en fonction de cas exceptionnels comme les fortes pluies ou les chutes de neige à Naâma", a expliqué M. Tou. Le ministre avait entamé sa visite au dépôt du tramway de Sidi Maârouf qui comprend, notamment, un poste de haute tension (PHT) pour l'alimentation électrique, un atelier d'entretien et de maintenance, une station de lavage et un poste central de contrôle et de commande (PCC).

APS

BOUDJIMA, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Fin du calvaire avant la fin de l’année ?

Est-ce la fin définitive du calvaire dû à l’indisponibilité d’eau potable que vit depuis des décennies la commune de Boudjima, située à 22 kilomètres au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou ? Tout porte à croire que la réponse est oui car cette fois-ci, la promesse n’est pas venue de n’importe quel responsable. C’est Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou en personne qui a fait cette promesse à la population de la commune, l’une des plus affectées par le problème épineux de l’alimentation en eau potable.

PAR LOUNES BOUGACI

Le wali s’est engagé non pas à partir de son bureau au siège de la wilaya de Tizi-Ouzou mais c’est sur place, à Boudjima même lors d’une visite officielle effectuée récemment et qui a permis au premier responsable de la wilaya de découvrir la vérité sur les conditions de vie de la population de Boudjima qui sont à plus de 20.000 âmes. Abdelkader Bouazghi était accompagné lors de sa visite à Boudjima, de Mohcene Bellabas, président de l’assemblée populaire wilayale, du directeur de wilaya de l’hydraulique, du directeur régional de l’Algérienne des eaux ainsi que du directeur d’unité de l’ADE. La visite sur terrain a permis au premier magistrat de la wilaya de constater de visu l’état d’avancement des travaux pour la réalisation de la station d’alimentation en eau potable de Boudjima (AEP). La visite d’inspection a, bien entendu, eu lieu en présence des représentants des entreprises désignées pour la réalisation de ce projet. Une station qui, faut-il le rappeler, relève du projet d’alimentation en eau potable du



flanc nord de la wilaya de Tizi-Ouzou à partir du barrage de Taksebt. Selon le responsable de la communication au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, ledit projet comporte trente-trois kilomètres de canalisation pour la partie refoulement et soixante-deux kilomètres pour la partie en gravitaire. L’enveloppe financière qui lui est affectée est de l’ordre de 3,5 milliards de dinards. La mise en service en mode d’essai est prévue pour le 15 décembre prochain alors que son lancement officiel aura lieu le 27 du même mois, selon les directives d’Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou qui a été ferme dans ses instructions notamment à l’égard des représentants des entreprises en charge du projet desquelles il a exigé le respect des délais impartis afin de permettre à la population de la wilaya de Tizi-Ouzou de sortir définitivement de ce véritable enfer. Toujours selon notre source au niveau de la wilaya, le même projet, à savoir le futur réseau alimentera huit communes au total. Il s’agit de Boudjima, Tigzirt, Iflissen, Aghrib, Azeffoun, Akerou, Zekri, Aït Chafai, totalisant ainsi 149 villages pour

une population de 80.000 habitants avec une capacité qui est de 21.000 m³/jour. Il faut souligner que ce projet est dimensionné pour une population de 160.000 habitants à l’horizon 2035. Il y a lieu de rappeler que la commune de Boudjima est une région qui est privée d’eau aussi bien en été qu’en hiver. D’ailleurs, actuellement, en plein automne, l’eau ne coule des robinets qu’une fois par hasard et pour des durées n’exédant que rarement les deux heures de desserte. Aucun village de cette commune n’est épargné par cette crise d’eau : Isseradjén, Afir, Tarihant, Yafadjène, Yaskrene, Agouni Oufekous, Imsalithen, Tikaatine sont tous concernés par ce problème crucial. Si la promesse du wali venait à être tenue, c’est toute une population qui aura droit à un changement de son rythme de vie car l’eau coulera désormais en permanence dans les foyers. Une chose qui semble encore être une utopie pour les citoyens de cette commune pour laquelle l’eau est la chose la plus rare qui soit, du moins jusqu’à maintenant.

L. B.

TIZI-OUZOU

La ville croule sous les immondices

Décidément, Tizi-Ouzou ne sera jamais une ville propre. Les autorités locales, les responsables de la wilaya, la radio locale auront beau initier de grandes campagnes de volontariat pour le nettoyage de ses différents quartiers, les choses finissent toujours par un retour à la case départ. En tout cas, c’est le constat que tout un chacun peut faire en effectuant une simple tournée dans la capitale du Djurdjura. Paradoxalement, la partie la plus touchée par cette situation qui donne une image des plus hideuses est la Nouvelle-Ville. En effet, celui qui visite cette partie importante de la capitale du Djurdjura est frappée de stupéfaction et gagné de déception en constatant de véritables montagnes d’immondices qui jonchent pratiquement tous les coins et recoins de la ville des Genêts. Les odeurs pestilentielles sont aussi là pour rendre l’air irrespirable. Même si la responsabilité des citoyens n’est pas totalement exclue dans cette situation de laisser-aller, il n’en demeure pas moins

qu’il serait trop simpliste de la lui faire endosser entièrement. Des services au niveau de l’APC de Tizi-Ouzou sont spécialement affectés pour que la ville soit nettoyée. Des budgets colossaux sont affectés par l’état pour le même créneau mais il se trouve que la réalité est tout autre. Les citoyens qui habitent dans les immeubles de la Nouvelle-Ville sont, bien entendu, les plus pénalisés par cet état des lieux car ceux qui s’y rendent pour juste conclure leurs affaires finissent par quitter les lieux mais les habitants, eux, on se demande en toute légitimité comment ils peuvent supporter de vivre dans un environnement pareil. Les risques d’attrapper des maladies, surtout pour les enfants est plus qu’évident. Ce qui est étonnant, c’est qu’aucun quartier n’est épargné par ces montagnes d’ordures ménagères. Au niveau du quartiers appelés communément Amyoud, les gens sont obligés d’attendre les fourgons de transport public des voyageurs en se bouchant les narines car à proximité de la station de transport, une immense quantité

d’immondices est entreposée à même le trottoir. C’est le cas également au niveau de la route qui relie le lieu-dit la Tour vers la cité universitaire Hasnaoua II. A ce niveau, les immondices dépassent même le trottoirs pour occuper une partie de la chaussée, gênant ainsi les véhicules qui s’y déplacent. Mais ces deux cas sont loin d’être les seuls puisque pratiquement au niveau de chaque quartier et de chaque cité de la Nouvelle-Ville, on a droit au même décor désolant et repoussant. A la cité des 600-Logements, pourtant très propre dans le passé, les images qui s’offrent à nous sont simplement lamentables. Le malheur dans ce constat, c’est que les choses durent depuis des semaines sans qu’aucune réaction n’ait été enregistrée par aucune partie concernée. Tout le monde fait comme si de rien n’était. Une bonne partie des activités commerciales est située carrément en face de ces amas d’ordures. Tout le monde semble faire bon ménage dans une ville, qui il n’y a pas très longtemps était surnommée la petite Suisse.

L. B.

TALA ATMANE

Fermeture d’un lieu de débauche

Dans le cadre des activités des services de la lutte contre les lieux de débauche, prostitution et vente illicite de boissons alcoolisées, les forces de police de la brigade de recherche et d’investigation de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, ont mené récemment, une opération visant un commerce illicite de boissons alcoolisées, suspecté d’abriter un lieu de débauche, situé à Thala Athmane. Selon la responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, cette opération s’est soldée par l’interpellation de vingt-deux personnes dont dix-huit femmes, originaires de différentes régions du pays, et la saisie d’une quantité importante de bouteilles d’alcool, d’une somme en numéraires, stupéfiants, armes blanches et un lot de matériel. La même source ajoute que les mis en cause ont été présentées devant le parquet de Tizi-Ouzou. Quatorze personnes ont été placées en détention provisoire dont dix femmes, tandis que les autres ont été citées à comparaître, conclue notre source.

BOUBEHIR

Manifestation contre la réalisation d’un CET

Comme annoncé dans l’une de nos précédentes éditions, des habitants des communes Illoula Oumalou et Aït Yahia sont passés à l’action pour exprimer leur refus de la réalisation d’un centre d’enfouissement technique sur le territoire de leur région. C’est avant-hier que des citoyens des deux localités suscitées se sont déplacés dans la matinée afin de s’opposer aux travaux menés par une entreprise privée à laquelle l’Etat a confié le projet de CET à Boubehir. Les forces de l’ordre sont intervenus et devant la détermination des manifestants à s’opposer au projet, des escarmouches ont éclaté entre les deux parties alors que quatre citoyens ont été interpellés. Suite à cette action, une délégation des citoyens a été reçue par le chef de daïra pour régler ce conflit pacifiquement. Notons qu’auparavant, les autorités concernés avaient été saisie par écrit au sujet de la même question. Mais les citoyens n’avaient reçu aucune réponse.

BOGHNI

Grève à la polyclinique

Un débrayage a eu lieu, hier, au niveau de la polyclinique de Boghni. La grève en question a été observée par le personnel médical de ladite polyclinique. Ce dernier a également procédé à l’observation d’un sit-in. Cette action s’est tenue dans la ville de Boghni. Les raisons de la colère des travailleurs en question sont tout bonnement leurs conditions de travail jugées très difficiles. Selon les grévistes, les médecins et les infirmiers sont régulièrement victimes d’agressions de la part de certains accompagnateurs de patients. L’agression la plus récente est celle perpétrée par un jeune contre un surveillant médical. Le jeune en question a même endommagé du matériel médical qui se trouvait sur place.

L. B.

PRIMAIRES DE LA GAUCHE ITALIENNE

Bersani en tête

Le chef du Parti démocrate (PD) est arrivé en tête des primaires qui ont eu lieu au sein du centre-gauche, dimanche 25 novembre en Italie. Avec 44,9%, Pier Luigi Bersani est suivi du jeune maire de Florence, Matteo Renzi, étoile montante du PD, avec 35,5 %.

Nico Stumpo, coordinateur national des primaires, a souligné que 3,1 millions d'Italiens avaient participé au scrutin dans toute la péninsule. Cinq candidats issus du PD et d'autres petites formations de gauche étaient en lice pour ces primaires devant désigner le candidat de la gauche aux élections générales du printemps 2013.

Les deux favoris étaient M. Bersani, 61 ans, un homme d'appareil, qui a été deux fois ministre dans des gouvernements de centre-gauche, et M. Renzi, 37 ans, administrateur de Barack Obama, qui veut "mettre à la casse" la vieille classe dirigeante ex-communiste du PD.

En troisième position, on trouve le président de la région des Pouilles, Nichi Vendola, 54 ans, considéré comme le plus à gauche et opposant farouche de la politique du gouvernement Monti. Selon les chiffres communiqués par M. Stumpo, il a obtenu 15,6 %.

RDC, CONFLIT

Les rebelles renforcent leurs positions autour de Goma

Les rebelles du M23 ont consolidé, lundi, leurs positions sur les hauteurs proches de Goma, grande ville de l'est de la République démocratique du Congo qu'ils ont occupée la semaine passée.

Par ailleurs, leur chef militaire, le colonel Sultani Makenga, s'est rendu dans la journée à Kampala pour y rencontrer le chef d'état-major de l'armée ougandaise, Aronda Nyakayirima, qui tente une médiation, selon un porte-parole des rebelles. Aronda Nyakayirima devrait relayer auprès de son hôte l'appel des dirigeants des pays de la région en faveur d'un retrait des rebelles qui ont profité du repli de l'armée régulière et des casques bleus de la Monusco à Goma.

Le président congolais, Joseph Kabila, a rencontré samedi les représentants du M23, qui mènent un mouvement insurrectionnel depuis huit mois dans la partie orientale de la RDC, à la frontière du Rwanda.

Cette tentative de dialogue n'a pas porté les fruits escomptés et lundi matin les rebelles semblaient s'être déployés sur les hauteurs au sud de la ville de Sake, dont ils ont pris le contrôle. La localité est située à 25 km de Goma et à moins de 20 km au nord des positions de l'armée congolaise.

Une source auprès de la Monusco a dit que les hommes du M23 avaient pris position autour de Sake, une information confirmée par un porte-parole des insurgés.

Ce dernier a ajouté qu'un retrait de Goma, ville d'un million d'habitants sur les bords du lac Kivu, était improbable.

VIOLENCES EN SYRIE

Les rebelles coupent Alep de l'est du pays

Selon un premier bilan de l'OSDH, les violences ont fait 18 morts lundi en Syrie, dont neuf civils dans des localités bordant Damas. Dimanche, 119 personnes avaient péri dans ce conflit, qui a fait en 20 mois plus de 40.000 morts, selon la même source.

Les rebelles syriens, engagés dans une stratégie d'encerclement d'Alep, ont pratiquement coupé, lundi, les routes venant de la province de Raqa, dans le Nord-est, au moment où l'armée essaye d'empêcher par des bombardements massifs leur progression autour de Damas.

Après plusieurs jours de combats et de siège, que l'armée a tenté de briser en menant des raids aériens, les insurgés sont parvenus à s'emparer du barrage Tchrine sur l'Euphrate, entre les provinces d'Alep et de Raqa, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

"La prise du barrage de Tchrine est très importante. Cela signifie qu'il n'y a pour l'armée quasiment plus de routes reliant Raqa et Alep. Il reste un petit chemin traversant aussi la rivière mais très difficile et très escarpé", a expliqué à l'AFP Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH, une organisation basée au Royaume-Uni et s'appuyant sur un réseau de militants et de médecins.

Selon lui, "la principale route venant de Raqa et passant par As-Saoura (sur l'Euphrate) est partagée entre rebelles et forces du régime, donc l'armée ne peut pas compter dessus. L'autre passant par Tchrine était la dernière encore sous contrôle de l'armée, mais maintenant, elle ne peut plus l'utiliser".

Les rebelles poursuivent ainsi leur stratégie d'encerclement d'Alep, la grande métropole du nord théâtre de violents combats depuis juillet.

Pour envoyer des renforts vers Alep, il ne reste plus que l'autoroute venant de Damas, mais là aussi, les rebelles sont présents. Ils contrôlent depuis près de deux mois la ville de Maaret al-Noomane, que l'armée doit désormais contourner.

"Il y a aussi une seconde route, une route



militaire reliant Damas à Alep, mais elle est très difficile, et le trajet dure quatre fois plus longtemps que par l'autoroute normale", a déclaré M. Abdel Rahmane.

Chasser Al-Qaïda de Damas

Plus à l'Ouest, un chasseur-bombardier a largué trois bombes ou roquettes à proximité d'un centre de commandement militaire rebelle d'Atme, à deux kilomètres de la Turquie, sans l'atteindre ni faire des victimes, selon un journaliste de l'AFP.

Cette localité, dont un afflux de réfugiés a fait tripler la population de 7.000 habitants, est un centre névralgique de la rébellion et le village et ses environs abritent de nombreuses unités rebelles.

Selon un premier bilan de l'OSDH, les violences ont fait 18 morts lundi en Syrie, dont neuf civils dans des localités bordant Damas. Dimanche, 119 personnes avaient péri dans ce conflit, qui a fait en 20 mois plus de 40.000 morts, selon la même source. De son côté, le Conseil national syrien (CNS), important groupe d'opposi-

tion, a dénoncé la mort de 130 personnes en trois semaines à Daraya, une localité de la banlieue sud de Damas déjà théâtre du plus important massacre du conflit cet été, quand plus de 500 corps avaient été découverts.

Selon M. Abdel Rahmane, 80% des morts de ces dernières semaines à Daraya sont des rebelles tués dans les violents combats liés à la vaste offensive de l'armée pour chasser les insurgés de leurs bases arrière dans les vergers qui bordent Damas.

Pour sa part, le journal pro-gouvernemental *Al-Watan* a rapporté que les forces gouvernementales avaient progressé dans Daraya qu'elles assiègeraient, affirmant avoir infligé de lourdes pertes aux "terroristes d'Al-Qaïda".

Dans le même temps, le Premier ministre syrien, Waël al-Halaqi, a posé la première pierre de projets immobiliers et sociaux à Damas, "car en dépit de tous les défis auxquels la Syrie fait face, le processus de développement se poursuivra (...) dans un esprit d'amour, de tolérance et de participation de tous les enfants de la patrie".

ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU

Khaled Mechaal exprime son soutien à la démarche palestinienne

Le chef en exil du Hamas, Khaled Mechaal, a exprimé, lundi dernier, son soutien à la démarche du président palestinien Mahmoud Abbas pour obtenir le statut d'Etat observateur pour l'Etat de Palestine à l'Onu, a annoncé le mouvement de résistance dans un communiqué.

"Khaled Mechaal a exprimé dans une conversation téléphonique avec le président Abbas l'agrément du Hamas à la démarche à l'Onu pour obtenir le statut d'Etat observateur", selon le communiqué.

Il a souligné "la nécessité que cette initiative s'inscrive dans le cadre d'une vision et



d'une stratégie nationale pour préserver les droits nationaux, sur la base des atouts du peuple palestinien, à commencer par la résistance". Le 17 novembre, le numéro deux du Hamas, Moussa Abou Marzouk, en exil au Caire, avait exhorté Mahmoud Abbas à "ne pas renoncer à aller à l'Onu", estimant que les agressions israéliennes sur Gaza alors en cours constituait "un avertissement" israélien pour décourager l'initiative diplomatique.

M. Abbas se rendra à New York où sera examinée demain devant l'Assemblée générale de l'Onu la demande palestinienne.

APS

EGYPTE, FRONDE CONTRE MORSI

La justice défie le président

Le président égyptien, Mohamed Morsi, devait rencontrer lundi la hiérarchie judiciaire pour chercher une issue à la plus grave crise depuis son élection, mais les juges ont continué leur fronde en annonçant l'examen d'un recours contre les pleins pouvoirs qu'il s'est octroyés.

Partisans et adversaires du chef de l'Etat islamiste en appellent également à la rue, avec des manifestations concurrentes prévues hier à travers le pays, déjà secoué par des troubles qui ont fait deux morts depuis plusieurs jours.

Le ministre de la Justice, Ahmed Mekki, a laissé entendre que Morsi était disposé à restreindre le champ de ses décisions échappant à tout recours en justice, afin de calmer la colère des juges et de l'opposition. Mais avant même le début de la rencontre entre Morsi et le Conseil suprême de la justice, prévue en fin d'après-midi, une cour administrative du Caire a annoncé qu'elle allait examiner le 4 décembre des demandes d'annulation du décret renforçant les pouvoirs du président.

Cette procédure défie les dispositions même du décret présidentiel, qui interdit tout examen en justice des décisions du chef de l'Etat.

Place Tahrir au Caire, où un village de tentes est érigé depuis vendredi pour demander le retrait des mesures présidentielles, une banderole affirme "Interdit aux Frères musulmans", la formation islamiste dont est issu Mohamed Morsi.

Les partisans du président ont participé par ailleurs aux obsèques d'un jeune islamiste tué la veille dans des heurts à Damanhour, dans le delta du Nil.

Les anti-Morsi se sont, de leur côté, rassemblés dans une mosquée de la place Tahrir pour les funérailles d'un militant mort dans la nuit de blessures reçues la semaine dernière.

Selon le ministre de la Santé, 444 personnes au total ont été blessées dans les affrontements des derniers jours.



Compromis

Le décret présidentiel permet également à M. Morsi - qui cumule déjà pouvoirs exécutif et législatif - de prendre toute disposition qu'il jugerait nécessaire pour "la défense de la révolution", une formulation vague qui, pour ses adversaires, ouvre la voie à une dérive dictatoriale. Morsi a aussi décidé que la Haute cour constitutionnelle

ne pouvait plus examiner les recours contre la commission chargée de rédiger la future Constitution, déposés par de nombreux opposants dénonçant cette commission dominée par les islamistes. L'une des figures de proue du camp laïque et libéral, Mohammed El Baradei, a exigé une nouvelle fois lundi le "retrait pur et simple" de ces mesures. "Nous sommes face à un président qui impose une dictature", a-t-il insisté dans un entretien au journal

indépendant *Al-Masry al-Youm*.

En revanche, le ministre de la Justice a laissé entrevoir un compromis qui pourrait être discuté lors de la rencontre lundi entre Morsi et le Conseil suprême de la justice. M. Mekki a évoqué l'introduction d'un "amendement" qui préciserait que seules ses "pouvoirs souverains" ne pourraient faire l'objet d'un recours, pas les simples décisions administratives.

Le président est, de son côté, intervenu dimanche pour répéter que ses pouvoirs exceptionnels étaient "temporaires" et cesseraient avec l'adoption d'une nouvelle Constitution, qui doit être rédigée d'ici la mi-février et soumise à référendum, et l'élection dans la foulée d'une nouvelle Assemblée. Ses partisans soulignent que ces pouvoirs doivent lui permettre de mettre en œuvre les réformes politiques, sociales et économiques indispensables pour réaliser les promesses portées par le soulèvement anti-Moubarak et abréger une période de transition jugée trop longue et chaotique. La Bourse du Caire, qui avait perdu 9,6% dimanche, a repris des couleurs lundi avec une progression de 2,6% en clôture. L'Allemagne a exprimé lundi son "inquiétude" et souhaité que l'Egypte tienne le cap d'une évolution "démocratique". Les Etats-Unis et l'Union européenne notamment ont également exprimé des préoccupations similaires ces derniers jours. Tandis que le président a répété que ces mesures étaient provisoires, le ministre de la Justice, Ahmed Mekki, a laissé entendre que Morsi était disposé à restreindre le champ de ses décisions échappant à tout recours en justice, afin de calmer la fronde des juges et la colère de l'opposition.

R. I.

PRÉSIDENTE DE L'UMP

Copé déclaré vainqueur par 952 voix d'avance

La commission nationale des recours de l'UMP a confirmé, lundi, la victoire de Jean-François Copé sur son rival François Fillon par 952 voix d'écart et le vainqueur proclamé pour la seconde fois a appelé son concurrent à se rallier à ce verdict.

Jean-François Copé, qui avait déjà été proclamé président lundi dernier par 98 voix d'écart, avait vu sa victoire contestée par l'ancien Premier ministre.

"Le résultat est là", a dit le président proclamé lors d'une déclaration publique. "Chacun doit désormais respecter votre vote et les statuts de notre famille politique."

La commission des recours a compté 86.911 voix pour Jean-François-Copé et 85.959 pour François Fillon, après avoir annulé les résultats contestés de Nouvelle-Calédonie et ceux des premier et troisième bureaux des Alpes-Maritimes, notamment. Les résultats de Mayotte et de Wallis-et-Futuna ont été réintégrés et certains résultats à Paris et Cannes rectifiés.

François Fillon avait mis en cause l'impartialité de cette commission, présidée par un partisan de Jean-François Copé qui est parvenue à une décision unanime.

Ce dernier a souligné que la commission des recours était la seule légitime et a invité François Fillon et ses partisans à accepter ces résultats en prenant leurs

responsabilités.

"Nous devons maintenant reconstruire. Le temps de la contestation interne est révolu", a ajouté Jean-François Copé, qui "n' imagine pas" que François Fillon mette maintenant à exécution sa menace de contester les résultats en justice.

Il a tendu la main à son rival : "Nous avons besoin de lui", a-t-il dit en proposant de l'associer, ainsi qu'à ses proches, à la direction du principal parti d'opposition. "Il n'y a plus un instant à perdre", a-t-il conclu en promettant une opposition frontale au gouvernement socialiste et en s'engageant à ne conclure "aucune alliance" avec le Front national.

Fillonnistes et Sarkozy favorables à un nouveau vote à l'UMP

François Fillon et ses partisans sont favorables à un nouveau vote des militants de l'UMP pour sortir le parti de la crise dans laquelle l'a plongé l'élection de son président mais ils pourraient entre-temps créer leur propre groupe parlementaire.

Jean-François Copé, dont l'élection, confirmée lundi par les instances de l'UMP, reste contestée par l'ex-Premier ministre, a rejeté mardi matin l'idée d'un nouveau vote, qui serait pourtant soutenue par l'ex-président de la République Nicolas Sarkozy. Le député Eric Ciotti a estimé



mardi matin sur France 2 que le passage par la "voix des militants" était la seule solution pour trancher le conflit entre les deux hommes. "C'est l'attente de François Fillon (...) Il faut voter, il n'y a pas d'autres solutions, autrement on sera toujours dans le soupçon, dans l'illégitimité", a-t-il dit. "L'UMP est en danger. Pour sauver l'UMP, c'est la voix des militants

qui doit s'exprimer, c'est la sagesse", a ajouté le directeur de campagne de François Fillon. "Il faut revoter." Il a laissé entendre que cette solution avait la faveur de Nicolas Sarkozy, qui a déjeuné lundi avec son ancien Premier ministre et s'est entretenu au téléphone avec Jean-François Copé, jusqu'ici secrétaire général de l'UMP.

R. I.

LA BRONCHO-PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE

La prévention est de mise, selon les spécialistes

Un séminaire sur la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), terme général recouvrant des maladies comme la bronchite et l'emphysème, des affections qui provoquent un rétrécissement des voies respiratoires, s'est tenu à Alger.

PAR OURIDA AIT ALI

Dans ce cadre, le professeur Salim Nafti, président de la Société algérienne de pneumo-phtisiologie (SAPP) et membre du comité d'une étude épidémiologique et observationnelle (Breathe) initiée par les laboratoires GlaxoSmithKline (GSK) Breathe, annonce les résultats de l'enquête épidémiologique réalisée auprès d'un échantillon de 60.000 individus âgés de plus de 40 ans dans la région Afrique du Nord et Proche et Moyen-Orient. Un échantillon constitué de manière aléatoire à partir d'annuaires téléphoniques et d'un questionnaire à remplir. L'extrapolation des résultats de l'enquête a permis une estimation de 1.300.000 sujets atteints en Algérie par cette affection, soit 10% de l'ensemble de la population, et ceci est dû au tabagisme. L'utilisation du narguilé ou l'exposition à la combustion de biocombustibles n'ont pas été pris en compte dans les causes de la maladie. Cette estimation de la prévalence semble n'être que la partie visible de l'iceberg puisque la proportion des sujets risquant de développer une BPCO s'élève à plus de 30%. Selon le professeur Salim Nafti, «l'étude Breathe a, pour la première fois, quantifié le véritable poids que représente la BPCO, aussi bien en ce qui concerne son coût pour la société que les effets de la maladie sur les patients et leur famille. Cette étude phare est pour nous tous un appel à l'action pour améliorer la prévention, le diagnostic, la prise en charge et la qualité de vie d'environ 1.300.000 patients qui vivent avec cette affection chronique en Algérie». En Algérie, le taux de prévalence est donc de 3,7% des plus de 40 ans, ce qui paraît conforme aux résultats obtenus dans la région géographique étudiée. Cette proportion est presque identique à la population asthmatique ou souffrant d'insuffisance cardiaque chronique et 10 fois plus importante que les malades atteints d'épilepsie. La mortalité et l'invalidité dues à la BPCO devraient augmenter dans les pays en voie de développement au cours des prochaines décennies, principalement en raison de l'accroissement du taux de tabagisme, un facteur



de risque connu de la maladie. Le tabagisme pose donc un véritable problème de santé publique et notre pays n'en est pas épargné. En effet, la BPCO génère des mortalités, des handicaps nonobstant le coût financier de plus en plus élevé. L'étude Breathe a révélé que de nombreux patients sont mal informés sur la BPCO et son traitement, et que nous pouvons faire beaucoup pour améliorer la sensibilisation à la maladie. 30% des patients ne connaissent pas avec exactitude la cause sous-

jacente de leur maladie, tandis que 50% d'entre eux ne reconnaissent pas le tabagisme comme une cause possible. Plus préoccupant encore, 65% des patients chez qui on a diagnostiqué une BPCO continuent de fumer régulièrement. L'étude Breathe vient donc à propos pour améliorer la prévention et la prise en charge de cette maladie d'autant plus qu'à l'heure actuelle, moins de 10% des traitements utilisés sont conformes aux directives thérapeutiques en vigueur.

LUTTER CONTRE LES MALADIES CHRONIQUES

Les réponses de l'OMS

Il y a eu une époque où la BPCO se rencontrait plus fréquemment chez les hommes mais, à cause de l'augmentation du tabagisme chez les femmes dans les pays à revenu élevé et du risque plus élevé d'exposition à la pollution de l'air dans les habitations, du fait des combustibles solides utilisés pour la cuisine et le chauffage dans les pays à faible revenu, cette maladie touche désormais presque à égalité hommes et femmes. Près de 90% des décès par BPCO se produisent dans les pays à revenu faible et intermédiaire où des stratégies efficaces de prévention et de lutte ne sont pas toujours mises en œuvre ni accessibles. Le nombre total de décès par BPCO devrait, selon les projections, augmenter de plus de 30% dans les dix ans à venir, sauf si l'on prend des mesures d'urgence pour réduire les facteurs de risque sous-jacents, en particulier le tabagisme. Les travaux de l'OMS sur la BPCO s'inscrivent

dans les efforts de l'Organisation visant à lutter contre les maladies chroniques. L'OMS a pour but :

- de sensibiliser à l'épidémie mondiale des maladies chroniques ;
- de créer des environnements plus sains, en particulier pour les populations pauvres et défavorisées ;
- de diminuer les facteurs de risque courants des maladies chroniques tels que le tabagisme, la mauvaise alimentation et la sédentarité ;
- de prévenir les décès prématurés et les incapacités évitables dus aux principales maladies chroniques.

La convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC) a été élaborée en réponse à la mondialisation de l'épidémie de tabagisme, dans le but de protéger des milliards de personnes de l'exposition nocive au tabac. C'est le premier

traité mondial en matière de santé négocié par l'Organisation mondiale de la santé et il a été ratifié par plus de 167 pays. L'OMS conduit également l'Alliance mondiale contre les affections respiratoires chroniques (GARD), une alliance volontaire d'organisations, d'institutions et d'organismes nationaux et internationaux travaillant au même objectif visant à réduire la charge mondiale de morbidité due aux maladies respiratoires chroniques. Elle a pour objectif un monde dans lequel chacun pourrait respirer librement. L'Alliance se consacre plus particulièrement aux besoins des pays à revenu faible et intermédiaire et aux populations vulnérables.

1 Source : The global burden of disease : 2004 publié en 2008.

2 Source : Prevention and Control of Noncommunicable Diseases : Guidelines for primary health care in low resource settings.

QUESTIONS-RÉPONSES

Est-il vrai que le tabac fait tousser ?

Oui, bien sûr que le tabac fait tousser ! Le tabac est le principal facteur de risque d'apparition d'une broncho-pneumopathie obstructive (BPCO), c'est-à-dire une inflammation chronique des bronches avec comme conséquence une hypersécrétion muqueuse qui entraîne une toux réflexe pour évacuer les sécrétions. La toux est le signe clinique d'irritation des bronches par le tabac, c'est le point de départ de la BPCO. L'apparition de la toux, même chez les fumeurs, doit faire consulter un médecin. C'est un signe clinique pathologique dont il faut trouver l'origine et qu'il faut tenter de traiter. Cela dit, certaines personnes fumeuses avec un syndrome obstructif ne toussent pas et d'autres fumeurs n'ont jamais eu d'atteinte bronchique. En effet, la sensibilité des bronches au tabac est différente selon les individus.

Comment le tabac rend-il dépendant ? Prendre conscience des dangers du tabac et des bienfaits du sevrage n'est pas toujours suffisant pour arrêter de fumer. En effet, la nicotine contenue dans les cigarettes est une substance qui se fixe sur certaines cellules du cerveau. Ces cellules, lorsqu'elles sont activées, génèrent des sensations de plaisir. Malheureusement, la baisse du taux de nicotine génère une sensation de manque et beaucoup de cigarettes sont fumées pour pallier ce manque : on parle alors de dépendance au tabac. Parlez-en à votre médecin et n'oubliez pas : l'arrêt du tabac est toujours bénéfique quelle que soit l'ancienneté du tabagisme. Je suis atteint d'une BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive). Comment diminuer les symptômes ?

En suivant ces quelques conseils :

- Arrêtez de fumer si ce n'est déjà fait. Évitez les contacts avec les fumeurs. Prenez votre traitement de crise en cas de nécessité (augmentation de l'essoufflement et/ou des sécrétions et/ou des sifflements.) et le cas échéant, prenez régulièrement votre traitement de fond (souvent prescrit matin et soir).
- Consultez rapidement votre médecin de famille (ou son remplaçant) en cas d'aggravation inhabituelle de votre état de santé (rhume, bronchite, grippe, douleurs...).
- N'hésitez pas à parler de vos problèmes à votre médecin, votre pneumologue, votre kinésithérapeute, l'équipe paramédicale, vos proches, qui vous aideront à les résoudre.
- Participez à un programme d'éducation pour la santé et de réhabilitation, demandez conseil à votre médecin.
- N'oubliez pas que votre état de santé et votre qualité de vie peuvent être améliorés grâce à cette prise en charge globale, dont vous êtes le principal acteur.

Qu'est-ce que la réhabilitation respiratoire ? La réhabilitation respiratoire est une prise en charge complète de la BPCO et de tous les aspects de la maladie :

- prise en charge physique, avec de la kinésithérapie respiratoire et un réentraînement à l'effort
- aide nutritionnelle
- aide psychologique

Ce programme doit vous permettre de continuer les efforts physiques, malgré l'essoufflement. Cela permet d'entretenir vos muscles et d'éviter de devenir sédentaire. Selon le degré d'évolution de la maladie, le programme dure de 1 à 3 mois. Il peut être réalisé à domicile ou dans un centre spécialisé dans la réhabilitation respiratoire.

Je suis un ancien fumeur, je toussais beaucoup depuis plusieurs années et maintenant je suis essoufflé dès que je commence à marcher ; mon médecin a diagnostiqué une BPCO, est-ce qu'elle peut se transformer en cancer ? Vous savez que le tabac est un facteur de risque d'apparition non seulement de BPCO mais aussi de cancer broncho-pulmonaire. La bronchite chronique concerne l'ensemble des cellules de l'arbre bronchique alors qu'une tumeur cancéreuse est localisée sur une bronche puis envahit le tissu pulmonaire attenant. Il est logique de penser que, parmi toutes les cellules bronchiques en permanence irritées par le tabac (ou une autre substance toxique) et provoquant toux et expectorations, l'une puisse se transformer en cellule cancéreuse, se multiplier et donner une tumeur maligne. Si vous fumez encore, arrêtez-vous, les cellules bronchiques ne seront plus irritées par le tabac et la BPCO devrait ainsi évoluer moins vite.

Je suis essoufflé depuis quelque temps, je fume depuis toujours un demi paquet de cigarettes par jour et j'ai 65 ans. Mon médecin dit que j'ai une BPCO à cause de la cigarette ; comme je n'ai jamais toussé, je ne pensais pas que les quelques cigarettes quotidiennes que je fume pouvaient me faire du mal.

Pourquoi est-ce que j'ai cette maladie ? D'une part, les femmes sont plus facilement sujettes à faire une BPCO, les cellules bronchiques sont plus sensibles aux facteurs irritants tels que le tabac et puis c'est la quantité de cigarettes fumées dans une vie qui est comptée : quelqu'un qui fume 40 cigarettes par jour pendant 10 ans aura autant fumé qu'une autre personne qui aura fumé 10 cigarettes par jour pendant 40 ans. Par ailleurs, la BPCO est définie par la présence d'un syndrome obstructif c'est-à-dire l'obstruction chronique des bronches le plus souvent due à une inflammation chronique de la muqueuse bronchique qui entraîne un rétrécissement de sa lumière ; ce rétrécissement crée un obstacle au passage de l'air respiré et des signes d'essoufflement plus ou moins importants selon le degré du rétrécissement mais la BPCO n'est pas toujours responsable de toux.

Source :

(1) SPLF - Recommandations pour la prise en charge de la BPCO -



Pr SAMYA TAGHIT* AU MIDI LIBRE

«Le tabac est la première cause de la BPCO»

Lors de la Journée mondiale de la BPCO, les spécialistes ont mis en exergue à la fois les résultats alarmants de l'enquête épidémiologique menée et les efforts engagés pour le sevrage concomitant à la prise en charge de médicaments. A cette occasion, nous avons rencontré le Pr Samya Taghit qui nous parle de la BPCO, cette maladie qui est mortelle à terme et invalidante pour le moins.



Journée mondiale de la BPCO à Alger

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI
Midi Libre : Qu'est-ce que la BPCO ?

Pr S. Taghit : La BPCO est l'abréviation de bronchopneumopathie chronique obstructive. C'est une pathologie qui entraîne une obstruction des bronches mais pas seulement, car cette maladie a des répercussions en dehors de l'appareil respiratoire. On dit maintenant que c'est une maladie multi-systémique puisqu'elle entraîne des effets sur les muscles d'ordre métabolique tels que le cœur, etc. Cela dit, la BPCO n'est plus considérée comme maladie respiratoire mais comme une maladie générale.

Est-ce une maladie grave ?

Tout à fait, car malheureusement, elle est sous-estimée en Algérie et de par le monde je crois qu'il est important d'en parler. C'est vrai qu'il y a d'autres pathologies importantes comme le diabète... mais la BPCO est un problème majeur de santé publique qu'il faudra prendre au sérieux. Aussi, il faut en parler constamment parce qu'elle interfère sur d'autres pathologies et donc, il est grand temps de s'en occuper.

Comment évolue la maladie ?

Il faut savoir qu'il y a plusieurs stades dans la maladie ; cela va du

stade léger au plus sévère. Evidemment, plus elle est sévère, plus les répercussions sont importantes. Ainsi, elle peut être grave en ce sens que les malades à un certain moment dans leur vie quotidienne ne peuvent pas avoir une activité normale ; leur activité se rétrécit c'est-à-dire très limitée au point de ne plus pouvoir sortir de la maison, et sur le plan thérapeutique, jusqu'à avoir besoin d'oxygène en permanence.

Quelles en sont les causes de cette maladie ?

La cause essentielle qui est pointée du doigt c'est le tabac ; premier facteur à être mis en cause. Bien sûr, il y a d'autres facteurs tels que l'utilisation du narguilé, la pollution atmosphérique....

Peut-on connaître le nombre de personnes atteintes en Algérie ?

Selon les chiffres, 5% de la population souffrent de cette maladie, et le nombre va en grandissant, car la consommation du tabac est élevée et ses conséquences on ne les mesure pas immédiatement mais à moyen terme et malheureusement parfois c'est irréversible. Ce qui est encore plus dramatique c'est qu'il faut s'attendre à une explosion de la maladie dans les années à venir. Si on ne

prend pas des mesures préventives, la situation se compliquera davantage et j'ignore si on pourra y faire face.

Que voulez-vous dire par mesures préventives ?

Il ne faut pas «fabriquer» des malades, il faut dissuader les gens de fumer parce c'est le tabac qui est la première cause de cette maladie. Pour ceci, il faut agir contre ce fléau d'une manière globale, c'est-à-dire prendre à la fois les mesures collectives et individuelles. Il est temps d'interdire de fumer dans les lieux publics et en milieu professionnel. Il faudrait aussi prendre en charge les fumeurs pour les sevrer. Par exemple, n'importe quel patient qui passe dans une salle de consultation, quel que soit le motif de sa consultation, doit être interrogé et être encouragé à arrêter le tabac le cas échéant.

Quels sont les traitements préconisés pour la prise en charge des personnes atteintes de BPCO ?

Lorsque la personne est malade, il y a différents moyens, médicamenteux et non médicamenteux, pour y faire face. Pour la première catégorie, ce sont les dilatateurs, les corticoïdes, etc., quant aux moyens non médicamenteux, ce sont des choses très

simples, c'est la réhabilitation, et vous allez me dire c'est quoi la réhabilitation ? C'est un ensemble d'actions qui sont mises en place justement pour aider le malade à mieux se nourrir, à mieux gérer son souffle dans la vie quotidienne car il s'agit d'un problème respiratoire donc on lui apprend à améliorer sa fonction respiratoire par des exercices physiques, ainsi que le soutien psychologique et social qui doit aller en accompagnement.

Quelles sont les signes cliniques de cette pathologie ?

Les signes cliniques sont insidieux, c'est-à-dire la maladie évolue sans qu'on s'en aperçoive. Cela se présente d'abord par la toux du matin, appelée la toux du fumeur, qui est très banale dans ces débuts avec néanmoins des crachats ; ensuite la gêne respiratoire qui s'installe petit à petit. Ainsi, le malade limite son activité sans se rendre compte (aller au marché, faire des courses, prendre des charges...). Ensuite, au fur et à mesure, ces efforts deviennent pénibles et c'est à la consultation que le patient prend conscience de son invalidité.

***Spécialiste en pneumophthisiologie à l'hôpital Beni-Messous**

180^e ANNIVERSAIRE DE L'ALLÉGEANCE À L'EMIR ABDELKADER Célébration à Mascara

La wilaya de Mascara célèbre mardi le 180^e anniversaire de la première allégeance à l'émir Abdelkader en organisant plusieurs activités dont notamment une visite aux lieux et sites de l'émir et une journée d'étude qui sera animée par des chercheurs de l'université de Mascara.

Une quarantaine d'étudiants de cette université et un groupe de chercheurs intéressés par l'histoire et le patrimoine de l'émir Abdelkader mettront à profit cet anniversaire pour visiter des monuments et sites historiques et archéologiques datant de l'époque du fondateur de l'Etat algérien moderne.

Les hôtes de la wilaya de Mascara se rendront à son village natal à Sidi Mohieddine, dans la commune de Guetna, au musée de l'Emir Abdelkader sur les hauteurs de la commune d'El Keurt, au siège du commandement et la mahkama (tribunal) de l'Emir, ainsi qu'à la Mosquée Sidi Hassan de Mascara et à la Smala (quartier général) de l'émir dans la commune de Sidi Kada. Cette tournée s'achèvera par la visite du site de l'arbre Dardara (le frêne) dans la commune de Ghris, qui a vu la première allégeance à l'émir Abdelkader par les tribus de la région, a indiqué le directeur de la culture de Mascara.

La maison de la culture Abi-Ras-Ennaciri du chef-lieu de wilaya abritera, pour sa part, une journée d'étude sur le thème "De la résistance de l'émir Abdelkader à la guerre du 1^{er} Novembre", qui sera animée par des professeurs et chercheurs de la faculté de lettres, langues et sciences sociales de l'université de Mascara.

Il sera question également lors de cette rencontre d'étudier "la relation entre la résistance de l'émir contre l'occupant français et la guerre de Libération nationale déclenchée le 1^{er} novembre 1954 et aboutissant à l'indépendance nationale", ont expliqué les organisateurs.

Pour rappel, la première allégeance à l'émir Abdelkader par les différentes tribus a eu lieu le 27 novembre 1832 sous l'arbre Dardara, après que le père de l'émir, Sidi Mohieddine, se soit retiré en proposant son fils, connu pour ses qualités de chef et par son savoir, à sa place. L'émir était à l'époque âgé de 24 ans.

La deuxième allégeance à l'émir a été déclarée par les tribus le 4 février 1833 à la mosquée Sidi Hassan de la ville de Mascara qui porte actuellement le nom de "la mosquée d'El Moubaayaa" (allégeance).

APS

COUP DE CŒUR ARTISTIQUE

Chaouane, l'orientaliste du XXI^e siècle

Chaque jour est un véritable bonheur pour les amoureux des belles œuvres. Et c'est peu de le dire. Avec tous les artistes-peintres que notre pays recèle, pour chacun d'entre nous, la découverte est à chaque fois une opportunité, plutôt une chance.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Une chance de connaître les œuvres d'art mais également leurs créateurs. C'est le cas avec la découverte d'Abderrahmane Chaouane.

Les tableaux de ce dernier nous ont captivés. Sensibles, ils reflètent le regard que porte un artiste sur sa société mais surtout sur des êtres bien distingués, à l'instar des tableaux *Le berger*, *Terguia*, ou encore *Le songe d'un enfant*.

Cet artiste hors pair nous montre que la volonté peut dépasser tous les obstacles. Autodidacte de formation, il a pu s'introduire dans le monde des peintres et de se faire sa propre place.

Né en 1958 à Ruisseau, son enfance a été empreinte dès ces débuts par le monde de l'art. D'ailleurs, il côtoya les musées de la capitale ce qui a réveillé en lui cet amour pour la peinture.

L'entourage y est pour grand-chose dans la destinée de Chaouane, car il a été complètement captivé par les différentes rencontres avec les maîtres classiques. Son jeune âge a joué un grand rôle dans son apprentissage pictural mais également dans son développement identitaire. Ce qui l'a poussé à adhérer précocement à la bibliothèque du Musée des beaux-arts d'Alger et d'être constamment entouré par l'art et les artistes.

Sa volonté le pousse à aller de l'avant en s'essayant à toutes les techniques picturales lors de ces moments libres durant son enfance puis pendant son adolescence. C'est à ce moment-là qu'il décida de deve-



nir peintre. Chaouane est connu dans le milieu pour être un sensible artiste qui se voit jusqu'à la pointe du pinceau. Comme la plupart des artistes, et cela dans les différents genres, Chaouane commence à se chercher, à chercher sa propre identité artistique. Pour ce faire, il imite en copiant les plus grands maîtres de l'orientalisme qu'il découvre à travers les divers musées d'Alger. Mais au fur et à mesure, il développe son propre style et sa propre signature picturale. Cela lui vaudra d'être remarqué dans ce monde et de figurer plusieurs fois comme exposant dans de prestigieuses galeries d'art.

Ses premières expositions datent de 1980 avec une douzaine d'expositions individuelles ou collectives en Algérie et à l'étranger.

Puis vient le tour, huit ans plus tard, de la consécration puisqu'il commence à s'introduire dans le monde de la professionnalisation avec des expositions personnelles dans des lieux plus avantageux à sa carrière comme Galerie El-Djazair, espace Frantz-Fanon, Galerie Racim... Aujourd'hui, Chaouane n'est plus à présenter. Son style et sa peinture parlent pour lui. Il suit en quelque sorte, mais avec un regard d'autochtone, le chemin des pures artistes des orientalistes de l'Ecole d'Alger, à l'instar de Hippolyte Lazerges, Joseph Sintès et Alfred Chataud.

D'un réalisme étonnant, d'un perfectionnisme prodigieux, il peint comme un véritable ciseleur une société en pleine mutation.

K. H.

COMITÉ DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL

De nouvelles inscriptions prévues au cours de sa réunion à Paris du 3 au 7 décembre

Quelque 60 candidatures seront examinées pour inscription sur les listes du patrimoine immatériel lors de la 7^e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se tiendra au siège de l'Unesco, dans la capitale française, du 3 au 7 décembre, a-t-on appris lundi auprès de l'organisation. Parmi ces candidatures figurent notamment le chant bouddhique du Ladakh (Inde), le tissage du chapeau de paille (Equateur) ou le savoir-faire traditionnel du violon à Cremone (Italie). Le comité examinera également les rapports périodiques soumis par 16 Etats parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ces rapports détaillent l'impact qu'a pu avoir l'inscription sur les Listes pour la

sauvegarde du patrimoine immatériel de ces pays.

Au cours de cette session, le comité se penchera sur les 36 candidatures pour inscription sur la liste représentative du patrimoine immatériel, et sur huit candidatures pour la liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, qui vise à mobiliser la coopération et l'assistance internationale afin de préserver des expressions culturelles menacées et d'assurer leur transmission.

Deux candidatures pour le Registre des meilleures pratiques de sauvegarde et dix demandes d'assistance internationale pour des plans de sauvegarde ou d'inventaire feront l'objet d'un examen par le comité, a-t-on précisé.

A ce jour, la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde

urgente comprend 27 éléments dans 15 pays. La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel compte 232 éléments dans 86 pays. Huit programmes ont été inclus dans le Registre des meilleures pratiques de sauvegarde.

Le patrimoine culturel immatériel désigne des pratiques et expressions transmises de génération en génération comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou encore les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Seuls les pays qui ont ratifié la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel peuvent présenter des éléments à l'inscription sur les Listes du patrimoine culturel immatériel.

A ce jour, 146 pays ont ratifié la

Convention adoptée par la Conférence générale de l'Unesco en 2003.

L'Algérie est le premier Etat membre à ratifier la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel la même année.

Le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est composé de 24 représentants des Etats parties à la convention. Ses membres sont élus pour un mandat de quatre ans. La moitié des membres sont renouvelés tous les deux ans.

La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est un instrument juridique qui vient compléter les autres conventions de l'Unesco qui s'attachent, elles, à la préservation du patrimoine sous ses formes matérielles.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



AGRESSION GRATUITE

Un accident de la circulation original

Les bouchons de la circulation à Alger sont si inextricables que sortir avec sa voiture est un vrai cauchemar. Parcourir deux kilomètres nécessite parfois deux heures même avec les bolides les plus puissants.

PAR KAMEL AZIOUALI

Ce qui confine au ridicule certains concessionnaires automobiles lorsqu'ils déclarent aux journalistes, à l'occasion du lancement de quelque nouveau modèle, que celui-ci peut passer de 0 à 100km/h en l'espace de quatre ou cinq secondes. Pour réaliser cet «exploit», il faut d'abord pouvoir rouler.

Pouvoir rouler c'est aussi le rêve de Djamel, un médecin de 35 ans, qui se rendait à son lieu de travail. D'habitude, il se levait à 5h du matin parce qu'à ce moment-là, les routes sont relativement dégagées mais ce matin-là, à cause d'une foule de petits contretemps, il sortit de la maison à 7h15. Une vraie folie puisque dès qu'il se fut engagé sur une route à grande circulation, il se retrouva coincé. Tellement coincé que plusieurs fois, il eut envie de téléphoner à l'hôpital où il travaillait pour informer ses collègues de son absence. S'il s'était ravisé c'était uniquement parce qu'il trouvait ridicule de leur dire que son absence était imputable à la circulation.

En une demi-heure, il n'avait avancé que de quelques dizaines de mètres. Djamel, d'habitude calme et serein même lorsqu'il avait affaire à des patients exigeants et capricieux, avait ce matin-là envie de sortir sa tête par la portière et hurler à tue-tête. A quoi cela servirait-il ? A Rien du tout ? Non pas vraiment parce



qu'il avait lu dans un manuel de méditation chinoise que crier dans les moments de grand stress favorisait la fluidité de la circulation sanguine ce qui permettait de retrouver calme et sérénité... Mais comme il savait que son hurlement n'aurait aucun impact sur la fluidité de la circulation routière, il se retint. Il ignorait qu'il allait bientôt hurler mais pour une tout autre raison. Alors qu'il se demandait ce qu'il y avait lieu de faire pour vaincre le stress qui était en train de le gagner, il entendit des klaxons derrière lui. Il regarda à travers le rétroviseur et vit que l'automobiliste qui le suivait lui demandait, avec le langage

des gestes, de dégager. Il se retourna et avec ses deux bras imita les ailes d'un oiseau ; ce qui voulait dire : «Je n'ai pas d'ailes pour voler.» Cela avait dû énerver l'autre automobiliste qui s'était mis à klaxonner de plus belle, avec rage et sur-excitation. Djamel décida de l'ignorer. Il voulut allumer la radio mais il constata que son emplacement était vide. Cela l'intrigua un bon moment avant qu'il ne se rappelle que c'était lui qui l'avait enlevée une semaine plus tôt et qu'il avait oublié de la remettre à sa place. Comme Djamel avait toujours positivé les situations les plus négatives, il se dit qu'une radio dans

une voiture était une très mauvaise idée parce qu'elle est en mesure de distraire le conducteur. Mais, apparemment, positiver les petits soucis quotidiens ne devait pas être le point fort de l'autre automobiliste qui finit par descendre avec ses deux passagers. Dès qu'il fut arrivé au niveau de la portière avant de la voiture du médecin, il tambourina sur sa vitre. Djamel l'abaissa pour pouvoir parler avec lui mais celui-ci se mit à vociférer :

- Pourquoi tu n'avances pas ? Cela fait deux heures que tu me bloques ! Je me rends à mon travail ! Il y a des gens qui m'attendent !

Djamel avait envie de hurler aussi mais il se maîtrisa une fois de plus et répondit calmement :

- Tu te rends à ton travail ? Tu crois que moi je me rends à une «zerda» ? Allah Ghaleb ! Je ne peux pas avancer parce que la route est bloquée... La preuve est que tu es là, debout en train de discuter avec moi.

Les muscles du visage de l'autre automobiliste se mirent soudain à trembler comme sous l'effet de quelque séisme intérieur, puis soudain il ouvrit la portière et frappa Djamel à la tête avec deux coups de poing si puissants qu'il aurait pu assommer le plus dodu des taureaux de Bordj Bou-Arréridj. Djamel perdit connaissance.

Quand il eut retrouvé ses esprits au bout de trois minutes environ, il vit des policiers autour de lui. Et un peu plus loin, il vit son agresseur à l'intérieur d'un fourgon de police. C'étaient des témoins qui avaient dit aux policiers ce qui s'était passé. L'agresseur de Djamel a été jugé récemment au tribunal de Sidi M'hamed.

Un an de prison ferme a été requis contre lui ainsi qu'une amende de 50.000 DA.

Moralité ? Même quand la circulation est bloquée, nos routes sont dangereuses !

K. A.

AGRESSION À L'ARME BLANCHE

Le trouble-fête (2e partie et fin)

Résumé :

Djaâfar (30 ans) se marie. Dans le village, c'est la fête et la joie. Alors que le couscous est en train d'être servi, une panne d'électricité se produit. On fait appel à un électricien et il découvre que la panne provient d'un acte de sabotage.

La panne réparée, on se remet à servir les plats de couscous. Les convives commencèrent à manger et avant même qu'ils n'aient pu avaler la moindre cuillerée, l'électricité fut coupée une seconde fois. Mais cette fois-ci, la panne avait touché tout le village. Une petite investigation leur permit de découvrir que cent mètres plus loin sur la route, une partie du câble électrique alimentant le village avait été coupée et emportée. Mouloud s'approcha de nouveau de Zoubir :

- Je te l'avais dit, Zoubir ! Il y a quelqu'un qui veut saboter le mariage de ton frère...

- Hum... là, je découvre que tu as raison. Ecoute... pour cette nuit nous allons parer au plus pressé. Nous

allons allumer le groupe électrogène. Demain nous réparons le câble et nous essayerons de trouver ce trouble-fête.

- D'accord...

Il avait fallu à peine dix minutes pour activer le moteur du groupe et permettre aux festivités de continuer.

A un moment donné, alors que tout le monde était concentré sur son assiette de couscous, Djaâfar apparut. Il remercia tous ceux qui étaient là d'avoir répondu à l'invitation et quelqu'un lui répliqua jovialement avec une voix quelque peu altérée par le couscous se trouvant dans sa bouche :

- Moi, même si tu ne m'avais pas invité, je serais venu !

Eclats de rire et fous-rires fusèrent alors de toutes parts. Ce fut ce moment-là que choisit quelqu'un, dont le visage était dissimulé derrière un passe-montagne et armé d'une hache, pour se ruer sur Djaâfar dans le but évident de le frapper. La surprise était si grande que personne ne

broncha. Heureusement que l'agresseur se montra si maladroit qu'il ne causa que des blessures légères au nouveau marié. Les invités finirent par sortir de leur stupeur et sautèrent sur l'agresseur qu'ils parvinrent à maîtriser avant qu'il n'ait pu donner de coups mortels. Quand on lui enleva son bonnet, ce fut la stupeur de nouveau ! C'était Amrane, le cousin germain de Djaâfar et de Zoubir.

En pleine nuit, l'agresseur fut ligoté et emmené au poste de gendarmerie. Personne n'avait été étonné par cette agression que tout le monde considéra comme le prolongement logique d'une très vieille querelle au sujet d'une sombre histoire de parcelles de terre que chaque clan revendiquait sans qu'aucun d'entre eux ne détienne le moindre acte de propriété. L'agresseur sera bientôt jugé pour tentative de meurtre. En attendant, la haine que se vouent les descendants d'un même grand-père a pris des proportions dramatiques.

K. A.

FOOTBALL- COUPE D'ALGÉRIE - 1/32^{ES} DE FINALE)

L'USMA à l'épreuve à Béchar

Les 1/32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football qui auront lieu les 14 et 15 décembre prochain, seront marqués par le match qui mettra aux prises deux pensionnaires de la Ligue 1, la JS Saoura et l'USM Alger.

PAR MOURAD SALHI

L'USM Alger effectuera donc un deuxième déplacement à Béchar pour donner la réplique au nouveau promu la JS Saoura. C'est vrai que le match de championnat, disputé il y a quelques jours, est revenu aux Algérois, mais les matches de Coupe ont un cachet particulier. L'USM Alger, qui reste l'une des équipes algériennes les plus habituées à cette prestigieuse compétition nationale, n'aura pas la tâche facile devant une équipe qui veut réussir quelque chose cette saison. Qualifiés au deuxième tour de la coupe arabe, les Rouge et Noir effectueront un déplacement périlleux à Béchar. Mis à part cette rencontre, les autres clubs de la ligue 1 ont été placés devant des clubs des paliers inférieurs. L'actuel leader du championnat et vainqueur de la précédente édition, l'ES Sétif se déplacera dans la capitale, pour défier le Paradou AC dans un match qui s'annonce très disputé. L'USM Harrach, le dauphin, se déplacera à El-Bayadh ou il sera attendu de pied ferme par le CRB Bougtob. La JSM Béjaïa qui occupe actuellement la troisième place au classement général, accueillera l'ASM Oran dans un match qui devra sourire aux gars de la Soummam. La belle



affiche de ce tour aura lieu à Annaba entre l'USM Annaba et le CS Constantine. Le MC Alger se déplacera du côté des Aurès pour affronter l'US Chaouia dans un match qui s'annonce également très disputé. En cas de victoire du Doyen, chose qui n'est pas impossible, affrontera la JS Kabylie aux 1/16^e de finale, si, bien évidemment cette dernière parviendra à battre sur son terrain fétiche le NRB Réghaïa. Un autre classico est attendu donc aux 1/16^{es} de finale. Le MC El Eulma qui a enregistré une belle remontée au classement général, accueillera Ghalia Mascara. Le CR Belouizdad ne devra pas éprouver beaucoup de difficultés en accueillant le MC Debdaba sur sa pelouse du 20-Août.

L'ASO Chlef, où rien ne va plus cette saison ira à Bouira pour y défier le MB Bouira. Le CA Bordj Bou Arreridj, accueillera, de son côté, le WRB M'sila, alors que le CA Batna se rendra à Tébessa. La lanterne rouge, le WA Tlemcen, effectuera un déplacement dangereux dans la capitale des Aurès pour affronter le MSP Batna dans l'une des rencontres intéressantes de ce tour. L'autre rencontre qui pourra attirer les regards des puristes, mettra aux prises l'AS Khroub et l'ES Mostaganem. Cette rencontre s'annonce a priori équilibrée. le stade Mustapha-Tchaker de Blida abritera également une belle rencontre entre l'USM Blida et l'Olympique de Médéa. M. S.

Programme complet

- 1- MC El Eulma - Ghalia Mascara
- 2- JS Kabylie - NARB Reghaïa
- 3- US Chaouia - MC Alger
- 4- Paradou AC - ES Sétif
- 5- JSM Bejaïa - ASM Oran
- 6- CRB Mazouna - JS Bouakeul
- 7- IRB El-Hadjer - JSM Taret
- 8- CAB Bou Arreridj- WRB M'sila,
- 9- CC Sig - IRB Robah
- 10- JSM Skikda - ASM Oran,
- 11- JSM Chéraga - CS Hamma Loulou
- 12- CRB Abadla - MB Rouisset
- 13- USM Annaba - CS Constantine,
- 14- IRB El Kerma - NA Hussein-Dey
- 15- USM Bel-Abbès - US Doucen,
- 16- USM Blida - O Médéa,
- 17- CRB Dar Beïda-MO Béjaïa,
- 18- Hamra Annaba - AB Merouana,
- 19- AS Khroub - ES Mostaganem,
- 20- CR Zoubiria - OM Arzew
- 21- MSP Batna - WA Tlemcen
- 22- MB Bouira - ASO Chlef
- 23- JJ Azzaba - NT Souf
- 24- AB Merouana - IRB Lakhdar
- 25- CRB Bougtob- USM El Harrach
- 26- JS Saoura - USM Alger
- 27- WM Tébessa - CA Batna
- 28- NRB Touggourt - CRB Ain Turck
- 29- USM Ain Beïda - NRB Achir
- 30- CR Belouizdad - MC Debdaba
- 31- CRB Ain Fekroun - RC Oued Rhiou
- 32- WA Boufarik - AS Ain M'lila

1/16^e de finale

- Vainqueur 16 - vainqueur 8
- Vainqueur 9 - vainqueur 26
- Vainqueur 13 - vainqueur 15
- Vainqueur 3 - vainqueur 2
- Vainqueur 29 - vainqueur 6
- Vainqueur 12 - vainqueur 22
- Vainqueur 25 - vainqueur 1
- Vainqueur 21 - vainqueur 23
- Vainqueur 11 - vainqueur 18
- Vainqueur 20 - vainqueur 31
- Vainqueur 14 - vainqueur 24
- Vainqueur 4 - vainqueur 28
- Vainqueur 27 - vainqueur 17
- Vainqueur 32 - vainqueur 19
- Vainqueur 30 - vainqueur 5
- Vainqueur 10 - vainqueur 7.

BASKET-BALL- CHAMPIONNAT MAGHRÉBIN

Le CSMC et le CRBDB au rendez-vous de Radés

Le CSM Constantine et le CRB Dar Beïda sont les deux représentants algériens au championnat maghrébin de basket-ball qui se déroulera du 27 novembre au 7 décembre à Radés (banlieue de la capitale tunisienne). Cette compétition régionale relancée l'année dernière par l'Union maghrébine de basket-ball, après une longue léthargie, enregistre l'absence fort remarquée des clubs marocains, mais aussi du chef de file du basket-ball algérien, le GS Pétroliers, détenteur du doublé 2012, qui a choisi d'effectuer durant la même période, un stage à Rabat (Maroc). Toutefois, le CSM Constantine et le CRB Dar Beïda seront les dignes représentants de la discipline, surtout qu'ils sont les

deux seuls clubs à ne pas connaître, jusque-là, la défaite au Championnat de Super-Division. Le CRB Dar Beïda, vice-champion d'Algérie en titre, et finaliste malheureux de la Coupe d'Algérie (édition 2012), et tombeur du GSP cette saison en championnat (79-67) à Hydra même, possède tout de même une certaine expérience internationale, pour avoir pris part en 2011 au Championnat arabe des clubs de basket-ball. Pour le coach du club, Yacine Ait-Kaci, cette compétition permettre à son équipe de confirmer son excellent début de saison. "Nous comptons aller le plus loin possible dans ce championnat maghrébin, et pourquoi pas jouer les premiers rôles, a-t-il déclaré à l'APS avant le

départ sur Tunis, en soulignant que "les joueurs sont motivés et bien concentrés pour réaliser une performance historique à Radés". Le CRBDB, leader du groupe A du championnat de Super-Division, s'est déplacé au grand complet, sans aucun renfort d'autres clubs, a souligné, Ait-Kaci qui sera secondé dans sa tâche par son adjoint Mohamed Sfarni. Le 2^e représentant algérien, le CS Mansourah de Constantine, qui fait partie désormais des grands de la balle "orange", sera un digne ambassadeur à Tunis. Classé 3^e lors de l'exercice 2011-2012, les Constantinois comptent jouer les premiers rôles pour leur 1^{re} participation internationale, comme l'affirme leur nouvel entraîneur Saïd Didi, le pionnier du basket-ball régional au CRB Témouchent. "Pour notre première participation à une compétition internationale, nous comptons honorer le basket algérien avec pour objectif d'atteindre au moins le podium. Nous possédons un effectif expérimenté avec plusieurs joueurs, dont deux Américains, habitués aux compétitions internationales", a-t-il souligné à l'APS. Le CSMC qui compte également des joueurs chevronnés à l'instar de l'ex-Annabi, Tarek Oukid, et Walid Hamma, a effectué un stage de 3 jours à Staoueli, avant de rallier Tunis mardi. Outre les deux clubs algériens, le CSMC et le CRBDB, quatre autres clubs seront présents à cette compétition qui devrait débiter mercredi, à savoir les clubs libyens d'Al Hilal et Al Chabab El Arabi et les Tunisiens de l'US Monastir et l'ES Radés, club organisateur.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

Belfodil joue un quart d'heure face à l'Inter Milan

L'attaquant algérien Ishak Belfodil a été relégué au statut de remplaçant lors de la victoire à domicile de son équipe Parme face à l'Inter Milan (1-0) lundi soir comptant pour la 14^e journée de la Série A italienne de football. L'ancien joueur de l'Olympique de Lyon (Ligue 1, France), n'a fait son entrée en jeu qu'à la 77^e minute de la partie à la place de son coéquipier Nicola Sansone, l'auteur du but de la victoire deux minutes auparavant. Ne s'étant toujours pas imposé dans l'équipe type de son nouveau club qu'il a rejoint l'été précédent, Belfodil qui a reçu l'aval de la FIFA pour porter les couleurs de la sélection algérienne, compte faire l'impasse sur la prochaine coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) pour se "consacrer pleinement" à sa formation. Le joueur de 21 ans, (2 buts en Série A cette saison), avait déclaré à l'APS qu'il n'était pas disposé à accompagner les Verts en Afrique du Sud où aura lieu le rendez-vous continental (19 janvier-10 février 2013), vu qu'il n'avait toujours pas "assuré une place de titulaire à Parme".



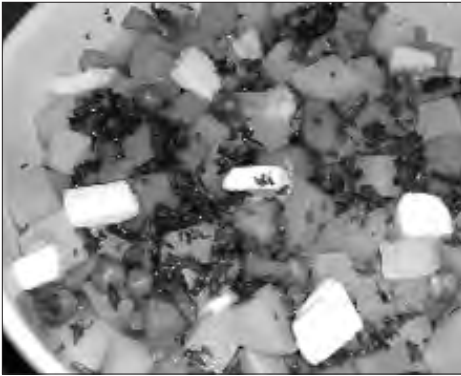
CHAMPIONNAT DU PORTUGAL

6^e but pour l'Algérien Nabil Ghilas

L'attaquant algérien Nabil Ghilas, frère de l'international Kamel, a été à nouveau buteur avec son club Moreirense lors de la réception de Sporting Lisbonne (2-2) lundi soir pour le compte de la 10^e journée du championnat de première division portugaise de football. Nabil Ghilas a inscrit pour la circonstance son 6^e but, lui permettant de pointer à la sixième place au classement des meilleurs buteurs du championnat lusitanien. Le joueur de 22 ans, remplacé dans ce match à la 67^e minute, a été l'auteur de la deuxième réalisation de son équipe à la 45^e minute, synonyme du break, mais les visiteurs sont parvenus à remettre les pendules à l'heure en l'espace de deux minutes (65^e et 67^e). Il s'agit de la septième rencontre sans la moindre victoire pour les coéquipiers de Ghilas qui n'ont pris que sept points cette saison, d'où cette place de premier reléguable (15^e rang) qu'ils occupent au classement. Cela n'empêche pas toutefois l'attaquant algérien de caresser l'espoir d'être convoqué pour la première fois en équipe nationale, bien qu'il soit conscient de la difficulté du pari, notamment avant la CAN-2013, avait-il déclaré récemment à la presse locale. Outre Nabil Ghilas, deux autres Algériens évoluent cette saison dans le championnat premier portugais. Il s'agit des internationaux Rafik Halliche (Academica Coimbra) et Hilal Soudani (Vitoria Guimaraes), rappelle-t-on.

Cuisine

Petits pois en jardinière



Ingrédients:
1 kg de petits pois
80 g de beurre
1 laitue
1 morceau de sucre
400 g de pommes de terre fermes
400 g de carottes
3 gros oignons
1 bouquet garni
Sel poivre

Préparation:
Ecosser les petits pois
Les mettre dans une casserole avec la moitié du beurre, la laitue épluchée, lavée et séparée en 3 parties, le morceau de sucre, sel poivre
Cuire 20 mn.
(On peut utiliser des petits pois surgelés et le temps de cuisson est de quelques minutes. On les mettra dans la casserole en fin de cuisson des autres légumes).
Dans une cocotte, faire revenir le reste du beurre, les oignons coupés en lamelles, les carottes coupées en dés, le sel le poivre et le bouquet garni.
Mouiller d'eau ou de bouillon.
Couvrir.
Porter à ébullition et laisser mijoter 15 mn environ.
Réunir le contenu des 2 casseroles et ajouter les pommes de terre coupées en dés.
Cuire encore 20 mn en veillant à ce qu'il y ait toujours assez de liquide, mais pas trop car il doit être à peu près absorbé en fin de cuisson.
Enlever le bouquet garni.
Rectifier l'assaisonnement.
Servir avec un peu de beurre frais
Si ce plat accompagne de la viande, on peut ajouter du jus de viande.

Sablés au gruyère



Ingrédients :
250 gr de farine
150 gr de beurre ramolli
1 c. à café de sel
1 pointe de couteau de levure de bière
150 gr de gruyère râpé
0,5 dl d'eau
1 jaune d'oeuf
Préparation :
Mélangez soigneusement le beurre, le sel, le fromage, l'eau et le jaune d'œuf. Ajoutez la levure incorporée à la farine.
Travaillez sans pétrir (avec 1 c. en bois par ex) jusqu'à obtenir une consistance lisse et homogène. Roulez en boudins puis mettez quelques heures au frais.
Coupez les boudins en tranches (5 mm d'épaisseur) et déposez-les sur une plaque chemisée de papier sulfurisé. Mettez à cuire dans le four préchauffé à 180°C 10 mn env. Saupoudrez de cumin peu avant de servir.

Soins et beauté

Attention au mal de dos



Trop souvent dès l'enfance, votre dos est l'objet de mauvais traitements. Au poids excessif des cartables succède un style de vie trop sédentaire. Comment le ménager ? Respecter quelques conseils de bon sens reste le meilleur moyen pour éviter que votre dos ne vous lâche.

Le port répété de charges, les efforts multipliés de soulèvement augmentent le risque de survenue des lombalgies.

Adopter les bons gestes et les bonnes postures

Les métiers dits "manuels", qui demandent, pour certains, des efforts constants (métiers du bâtiment, magasinier, etc.), favorisent l'apparition de lombalgies. Il importe donc de prévenir ces risques en éduquant son corps, dès le plus jeune âge, à adopter les bons gestes et en pratiquant un sport pour maintenir sa bonne santé. Il faut savoir s'abstraire de toute

notion de compétition, y compris avec soi-même, ce qui est très difficile.

Onze conseils pour ne plus être en froid avec votre dos

Quelques conseils de bon sens suffisent parfois à éviter de longues heures de douleurs dorsales, voici les principaux :

- 1- Pratiquer un sport sans excès ;
- 2 - Etirer votre dos au réveil ;
- 3 - Pratiquer la respiration abdominale ;
- 4 - Plier les jambes pour ramasser un objet ;
- 5 - Eviter de porter des charges lourdes ;
- 6 - Penser à corriger votre position assise : on a souvent tendance à cambrer le dos

sous prétexte de le tenir droit. En fait, on ne le tient pas droit, on le tient cambré. La bonne position du dos assis est la position naturelle ;

7 - Si vous êtes conducteur, prenez bien garde à ne pas être trop éloigné du volant : les coudes doivent être naturellement fléchis ;

8 - Le dossier de votre voiture doit être le plus vertical possible et, surtout, le siège doit être très ferme ;

9 - Sachez adopter une bonne position debout : le bassin doit être légèrement basculé en arrière. Il doit cependant rester libre et souple. Les épaules sont également libres, en bas et en arrière. La poitrine est légèrement bombée. Les seins sont sortis ;

10 - En position couchée,

si vous avez l'habitude de dormir sur le ventre, soyez sûr que votre matelas est très ferme et n'utilisez surtout pas d'oreiller. Si vous tenez à l'oreiller, mettez-le sous votre ventre. Si, comme la plupart des gens, vous dormez sur le dos ou sur le côté, votre matelas doit être semi-ferme. La position couchée en chien de fusil est satisfaisante si vous ne cambrez pas trop la région lombaire. L'oreiller n'est pas néfaste à condition qu'il ne soit pas trop volumineux et qu'il soit bien ferme.

11 Utilisez une ceinture lombaire.



Main verte

La plantation des roses

Les roses sont sans doute parmi les fleurs les plus cultivées au monde. Si leur diversité impose des règles précises pour chaque variété, certaines règles de base aideront les débutants.

1. Les roses ont besoin de lumière pour grandir. Le soleil direct est un élément déterminant.
2. Les rosiers sont des arbustes gourmands. Le sol doit être riche en engrais ou en terreau enrichi en azote.
3. Pour les amateurs, certaines variétés sont réputées pour leur facilité. Privilégiez la variété jaune orangée comme les rouges

- ou encore les roses
4. Pour vous assurer une floraison abondante, utilisez un engrais spécifique, appliqué au début du printemps et à la fin de l'été.
5. Pour planter ou pour repoter, évitez les périodes de gelées comme les périodes de sécheresse. Un rosier en conteneur peut être planté presque toute l'année.
6. Arrosez-les régulièrement, en veillant à ce que la terre ne retienne pas l'eau.
7. Il est nécessaire de retirer les fleurs fanées au fur et à mesure du cycle de floraison.
8. Bêchez régulièrement



la terre et enlevez les mauvaises herbes qui envahissent le pied de votre rosier. Sachez que, outre son côté esthétique, la lavande éloigne les pucerons.

9. Choisissez votre variété en fonction de sa période de floraison et de la régularité de cette dernière.

10. Préférez un endroit aéré : ni mur, ni arbre, votre rosier a besoin d'espace.

Trucs et astuces

Nettoyage d'un lustre



Dépoussiérer avec un chiffon propre puis dégraisser en mélangeant dans une bassine d'eau 3 à 4 c. à soupe de cristaux de soude + du liquide vaisselle.
Faire briller avec un peu d'alcool ménager.

Suppression des toiles d'araignées du plafond



Protéger une tête de loup avec un chiffon puis enrouler doucement les toiles d'araignées autour. Une fois l'opération terminée, jeter le chiffon dans la poubelle.

Elimination du tartre sur un robinet et un miroir

Pour éliminer le tartre, frottez avec un citron sur le robinet et le miroir. Pour faire briller le miroir, nettoyez le avec du thé froid puis essuyez avec un chiffon. Pour éviter la formation de buée, frotter avec un peu de glycérine sur un chiffon.



Les chimpanzés connaissent aussi leur "crise de la quarantaine"

Une étude internationale montre que les chimpanzés et orang-outans semblent connaître, au milieu de leur vie, une période de "creux" ou de "doute" semblable à la crise de la quarantaine que peuvent connaître les humains.



ayant une espérance de vie plus courte. "Sur la base de toutes les autres similitudes (...) entre humains, chimpanzés et orang-outans, nous avons prédit qu'il y aurait des similitudes en considérant le bonheur tout au long de leur vie", a déclaré le docteur Alex Weiss, psychologue à l'Université d'Édimbourg cité par *Science Daily*. Néanmoins, c'est la première fois qu'une telle étude est entreprise et les chercheurs étaient tout à fait conscients que leurs travaux étaient peu conventionnels.

Pourquoi une telle "crise" ?

"Nous espérons comprendre un fameux casse-tête scientifique : pourquoi le bonheur humain suit-il une progression en "U" au cours de la vie ?", a commenté pour sa part l'économiste Andrew Oswald, de l'Université de Warwick. "Nous avons fini par montrer que ça ne peut pas être à cause des prêts hypothécaires, des divorces, des téléphones portables ou de l'un ou l'autre des attirails de la vie moderne : les singes aussi ont une crise prononcée vers le milieu de vie, et ils n'ont rien de tout cela", a-t-il précisé.

Pour expliquer cette "crise", les chercheurs évoquent ainsi le besoin de considérer des explications évolutives ou biologiques. Autrement dit, cette tendance de la crise de milieu de vie pourrait découler d'un ancêtre commun et avoir été conservée chez les humains comme chez nos cousins.

Phénomène bien connu des psychologues : chez l'être humain, le bonheur (ou le bien-être) suit, au cours de la vie, une progression en "U". Celui-ci baisse après la jeunesse pour être au plus bas au milieu de la vie avant de remonter à l'âge mûr. Mais en est-il de même chez nos cousins chimpanzés et orang-outans ? Il semblerait bien que oui si l'on en croit une étude publiée le 19

novembre dans les *PNAS*. Pour arriver à cette conclusion, des chercheurs britanniques, japonais et américains ont étudié le cas de 508 de ces grands singes, hébergés dans des zoos ou sanctuaires des États-Unis, du Japon, du Canada, d'Australie et de Singapour. Au cours de leurs travaux, ils ont évalué l'évolution du bien-être de ces singes par l'intermédiaire de leurs gardiens et soigneurs (qui les con-

naissent bien) mais aussi à partir d'une série de mesures et de critères dérivés des estimations subjectives de bien-être pratiquées chez l'Homme. Les résultats ont alors suggéré qu'en la matière, ces animaux suivent exactement le même cheminement que l'être humain et connaissent également une crise en milieu de vie. Celle-ci survient néanmoins plus tôt que chez nous, les grands singes

L'acidité accrue des océans ronge la coquille des petits mollusques

Des chercheurs britanniques ont constaté que dans l'océan austral, l'acidification des océans liée au réchauffement global dégrade la coquille des petits mollusques et compromet la survie de ceux-ci. Or, ceux-ci sont à la base d'une partie de la chaîne alimentaire océanique. Plus soluble dans l'eau froide, le dioxyde de carbone, issu entre autres des activités humaines, augmente l'acidité de l'océan autour de l'Antarctique. Or, si ce phénomène est déjà bien connu, il a de sérieuses conséquences dont l'étendue peine encore à être évaluée. Ainsi, un nouvel effet vient d'être mis en évidence : l'acidification des océans est dans certains endroits telle qu'elle dissout partiellement – parfois sur toute leur longueur – la

coquille des petits mollusques. C'est du moins ce qu'on constate les chercheurs de l'Université de Cambridge. Dans le cadre de la British Antarctic Survey, ceux-ci ont en effet examiné au microscope des échantillons de ptéropodes récoltés en surface et remarqué que la plupart d'entre eux présentait une coquille en grande partie détériorée. Une situation qui ira en s'accroissant, des études ayant prévu que l'acidité moyenne des océans de la planète va bientôt tripler, pour la première fois en 20 millions d'années. Selon les chercheurs, c'est le mélange des eaux profondes, déjà riches en dioxyde de carbone, et des eaux de surface, affectées par les gaz atmosphériques à effet de serre qui serait à l'origine du phénomène.

"L'impact de l'acidification des océans est déjà en cours (...) bien avant certaines dates prévues", explique le docteur Geraint Tarling, de Cambridge. "Sans coquilles, les ptéropodes seraient sans défense contre les prédateurs, ce qui pourrait entraîner une chute de leur population – et de celles de leurs prédateurs", commente le professeur Justin Ries, de l'Université de Caroline du Nord. Or, comme le souligne ce spécialiste, les ptéropodes sont peut-être petits mais ils sont à plusieurs niveaux de la chaîne alimentaire, des sources importantes de nourriture pour d'autres animaux : zooplancton, harengs, saumons, oiseaux de mer et même baleines. Leur disparition pourrait ainsi grandement affecter la biodiversité marine.



L'encyclopédie DES INVENTIONS

BROUILLEUR TÉLÉPHONE PORTABLE

Inventeur : **Raoul Girod** Date : **1997** Lieu : **France**

Le brouilleur de téléphone portable permet de parasiter les appels, entrants ou sortants dans les salles de spectacle.

Si l'appareil détecte que c'est un appel d'urgence, il ne le brouille pas. Et pour éviter de perturber les communications dans tout le quartier, l'appareil devra être installé dans la salle même et sa puissance réglée au minimum.



Katie Holmes

La vie sans
Tom Cruise,
c'est cool !

Depuis qu'elle a
décidé, à la surprise
générale, de
divorcer de Tom
Cruise, la brunette
s'épanouit comme
jamais. L'actrice de
Dawson a enfin
repris sa carrière en
main. Et ça lui donne
une de ces pêches !



Afida Turner

la musique dans
la peau

Elle revient, bien
décidée dans le monde
de la musique. Avec
Born an angel, Afida
Turner veut faire
bouger les dancefloors
avec un titre qui nous
rappelle l'âge d'or de
l'eurodance.

Carla Bruni-Sarkozy

dans Vogue
pour Noël

L'ancienne first Lady est l'invitée
d'honneur de Vogue Paris pour
l'édition de Noël. Aux côtés de ses
anciennes collègues de podiums
Helena Christensen, Yasmin Lebon
et Christy Turlington et ses amies
Emmanuelle Seigner, Farida Khelfa
et Marpessa Hennink, Carla Bruni-
Sarkozy revient sur les carrières
qui ont fait sa vie.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h59
Dohr	12h36
Asr	15h14
Maghreb	17h33
Icha	19h01



Quotidien national d'information *Libre*
N° 1734 | Mercredi 28 novembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

TRAFIC DE FAUSSE MONNAIE 320 billets découverts dans un véhicule



Deux personnes circulant à bord d'un véhicule de marque Renault Express en possession de 320 faux billets de banque de 2.000, 1.000 et 500 DA, ont été appréhendées, hier, au centre-ville de la localité de Bouguirat à Mostaganem par les gendarmes.

Selon un communiqué de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, l'interception du véhicule en question s'est faite à partir des renseignements parvenus à la brigade de Bouguirat, selon lesquels le véhicule de marque Renault Express, en circulation au centre-ville de ladite localité, serait bourré de fausse monnaie. Partant de cette importante information, les gendarmes ont très vite réagi avec la mobilisation des patrouilles afin de localiser la voiture signalée. Chose faite, puisqu'au bout de quelques dizaines de minutes seulement la Renault Express, où deux occupants se trouvaient à bord, a été interceptée. Poursuivant leurs investigations avec les deux trafiquants, les gendarmes se sont lancés sur un autre "tuyau" délivré par les deux individus arrêtés. Cette fois les gendarmes vont se déplacer, le même jour

jusqu'à Chlef, une ville distante de 120 km de Mostaganem, car c'est ici que cette bande fabriquait les faux billets à partir des matériels installés dans une maison sise à Sobha, à Chlef. En vertu d'une autorisation d'extension d'expertise de compétence, les enquêteurs de la brigade de Bouguirat ont interpellé un troisième acolyte et saisi dans son domicile, sis à la commune de Sobha, des matériels ayant servi à la fabrication des faux billets. La bande avait opéré avec un micro-ordinateur de dernière génération dont le coût est de plus de 10 millions de centimes, plus un scanner haut de gamme, une unité centrale, deux CD Room et une liasse de papier sous forme de faux billets de banque, conclut le communiqué de la cellule de communication.

S. A.

TEBESSA, LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 4,8 tonnes de rond à béton récupérées

Désormais, pour les contrebandiers il est impératif de voler tout ce qui est à leur portée. C'est la règle pour laquelle les réseaux de la contrebande ont doublé leurs actes de vols. Si à El Oued on vole des cartouches de cigarettes pour les vendre aux pays voisins à des prix considérables, à Tébessa, dans l'autre partie des frontières du pays, ici, c'est plutôt le rond à béton qui fait, ces jours-ci, le bonheur des contrebandiers de l'Est. Les gendarmes de la brigade de Safsaf El Ouesra, lors d'une patrouille dans la commune de Safsaf (Tébessa) effectuée durant la journée d'avant-hier, sont tombés sur une importante caravane composée de plusieurs camions de marque Hyundai qui transportaient à leur

bord 48 quintaux de rond à béton. Surpris par la présence des gendarmes, les contrebandiers qui transportaient la marchandise, au nombre inconnu, ont pu abandonner leurs camions et prendre la fuite. Toutefois, les gendarmes ont pu restituer la marchandise qui, faut-il le signaler, appartient à une entreprise nationale, où les contrebandiers avaient pu trouver l'occasion de la voler et prendre la fuite à bord de leurs camions. Mais, leur plan a fini par échouer. Enfin, les camions et les tonnes de rond à béton saisies ont été remis à la recette des douanes de Bir El Ater sur décision du procureur de la République près du tribunal de Bir El Ater.

S. A.

OUM EL-BOUAGHI, UNE JEUNE FILLE ENLEVÉE Trois suspects arrêtés

Quatre jeunes, âgés entre 22 et 28 ans, auteurs de l'enlèvement d'une jeune fille et l'agression d'un conducteur de véhicule sur la RN 38, reliant Aïn Beida et Meskiana, ont été présentés, hier, devant le tribunal de Meskiana (Oum El Bouaghi) pour association de malfaiteurs, vol qualifié, coups et blessures volontaires enlèvement. L'affaire remonte à il y a trois jours, lorsque le conducteur d'un véhicule, se dirigeant d'Ain Beida vers Meskiana, en compagnie de deux jeunes filles, a observé une halte sur la RN 38, reliant les deux localités à la sortie nord-ouest de la ville de Meskiana, où il a été agressé par quatre individus. Ces derniers ont enlevé une des deux filles qui se trouvaient à bord de la voiture avant de prendre la fuite à bord d'un véhicule de marque Volkswagen Passat. Signalé par le conducteur, les gendarmes ont très vite entamé une opération de recherches de la



Volkswagen Passat afin d'arrêter les quatre ravisseurs, cela pour empêcher ces derniers de violer la fille, d'autant que leurs intentions tournaient autour de ça. Au bout de quelques heures de recherches, les gendarmes de la brigade de Meskiana ont pu localiser l'un des quatre ravisseurs qui détenait la fille, ce dernier a été vite maîtrisé et la fille libérée. Poursuivant leurs investigations, les gendarmes ont pu, également, mettre la main sur deux autres acolytes qui ont été interpellés à la sortie de la localité de Meskiana. Toutefois, le quatrième individu de cette bande de malfaiteurs est actuellement en fuite et les recherches en vue de l'interpeller sont en cours, rapporte un communiqué de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale.

S. A.

AFFAIRE ACHOUR ABDERRAHMANE De nouveau devant la justice en janvier prochain

L'homme d'affaire Achour Abderrahmane et deux autres fonctionnaires de la Police comparaitront, une nouvelle fois, devant le tribunal criminel d'Alger, le 13 janvier prochain, selon le calendrier établi des affaires enrôlées au titre de la troisième session criminelle de 2012. Les accusés devront répondre des chefs d'inculpation de faux et usage de faux, commis en 2003. Le 15 juin 2009, Achour Abderrahmane a été condamné à quatre ans de réclusion criminelle et Bessaï Hacène (ex-chef de

service à la sûreté de Police de la wilaya de Tipaza) à 4 ans de prison avec sursis, tandis que Zouaï Hachemi ex-chef de sûreté de la wilaya de Tipaza), a été acquitté. Après le pourvoi en cassation introduit par le parquet, la Cour suprême a décidé de rejuger ces trois accusés. Cette affaire est liée à l'affaire relative à la dilapidation de deniers publics (plus de 21 milliards DA), ayant porté préjudice à la Banque nationale d'Algérie (BNA) et pour laquelle Abderrahmane Achour a été condamné en avril 2012 à 18 ans de réclusion criminelle.

EL OUED, DEFAT DE FACTURATION 5.467 cartouches de cigarettes saisies

La contrebande est devenu le mot d'ordre dans la ville d'El Oued à l'instar des autres villes du sud du pays. Chaque jour, de grosses quantités de produits en tous genres sont saisis par les patrouilles de la Gendarmerie nationale. Le phénomène est en vogue et les opérations anti-contrebande font avec. Durant la journée d'avant-hier à El Oued, une quantité estimée à 3.759 cartouches de cigarettes de différentes marques a été découverte dissimulée dans un buisson près du village El Afghiane par les gendarmes de la section de recherches et ceux du SSI. Une opération qui a permis, en outre, l'arrestation de deux contrebandiers qui se trouvaient non loin de la cachette. Par

ailleurs, l'interpellation des deux contrebandiers a permis aux gendarmes de découvrir, le lendemain, une seconde quantité estimée à 1.698 cartouches de cigarettes des mêmes marques, cachées non loin du premier endroit où la première quantité avait été découverte. En tout, 5.467 cartouches de cigarettes ont été saisies lors de cette opération. Une quantité de cigarettes qui devait être acheminée par les contrebandiers vers un pays voisin, là où d'autres produits sont presque chaque jour envoyés par les réseaux de la contrebande.

S. A.